Bulletin municipal - Juin 2009

VOLVIC

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE ET DE SES HABITANTS

Balard
au Musée

Feu d'artifice
& soirée dansante

Volvic
jeunesse

VOLVIC

Tél. 04 73 33 50 38
Fax 04 73 33 73 98
mairie@ville-volvic.fr
Ouverte du lundi
au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h.
Le Samedi
de 9h à 12h

PERMANENCE DES ÉLUS

- Le maire : samedi matin et sur RDV
- JP. Peyrin : lundi matin et sur RDV
- V. de Pinho : sur RDV
- C. Zélus : jeudi matin et sur RDV
- G. Brunel : samedi matin et sur RDV
- L. Thevenot : sur rendez-vous
- L. Dupont : jeudi matin et sur RDV
- L.Taragnat : lundi et sur rendez-vous
- JC. Gigault : sur rendez-vous
- G. Menuzzo : sur rendez-vous
- L . Castanié : sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

- CCAS : 04 73 33 73 92
  Ouverture :
  Lundi de 13h30 à 17h
  Mardi de 13h30 à 17h
  Mercredi de 8h30 à 12h30
  Jeudi de 8h30 à 12h30
- Services techniques : 04 73 33 63 06
  (Fax : 04 73 33 68 48)
- Crèche / halte garderie :
  04 73 33 52 70
- Centre culturel : 04 73 33 60 91
- Complexe sportif : 04 73 33 66 30
- Stade Champleboux :
  04 73 33 58 21
- Stade Rugby Marcenat (VTT) :
  04 73 33 57 36
- Police Municipale : 06 85 08 84 40

ECOLES

- Ecole Maternelle : 04 73 33 54 85
- Ecole maternelle St Agnes :
  04 73 33 51 72
- Ecole primaire Roghi : 04 73 33 51 76
- Ecole Moulet Marcenat :
  04 73 33 63 09
- Collège St Agnès : 04 73 33 51 68
- Collège Victor Hugo :
  04 73 33 52 26
- Lycée professionnel : 04 73 33 51 69
- Ecole d'architecture : 04 73 33 60 67
- Ecole de Musique : 04 73 33 51 87
  Permanences : mercredi 14h – 17h
- ARIM-ITEP de Crouzol : 04 73 33 50 74

PERMANENCE ASSISTANCE SOCIALE

Les 1er et 3e jeudi du mois, sur RDV en mairie.
Contact : circonscription de Riom,
04 73 64 53 60

MAISON DE RETRAITE

04 73 33 43 83

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

04 73 33 44 90 - Mme Nicolini

- Permanences d'accueil : mardi de 16 h à 18 h et sur RDV
- Permanences téléphoniques : mardi de 12h à 15h, jeudi de 8h30 à 13h30, vendredi de 12h à 14h

CENTRES DE LOISIRS

- Centre Loisirs Maternelle :
  04 73 33 57 40
- Centre Loisirs Primaire :
  04 73 33 84 45
- ARJ (local des riaumes) :
  04 73 33 59 17

TRANSPORTS DES « AÎNÉS »

Les plus de 65 ans peuvent bénéficier d'un taxi gratuit qui les amène au centre bourg tous les vendredis.

- Départs :
  de Moulet-Marcenat à 9 h
  de Tourtoule à 9 h 15
  de Crouzol à 9 h 30
- Retour :
  RDV devant l'office de tourisme
  à 11 h pour Moulet-Marcenat
  à 11 h 20 pour Tourtoule
  à 11 h 35 pour Crouzol
- Renseignements :

04 73 33 81 40 - 06 80 01 66 65

SERVICES RIOM

CAF : 0 820 256 310
CPAM : 3646
CRAM : 0 821 106 363

CAMPING « VOLVIC PIERRE ET SOURCES »

Tél. 04 73 33 50 16
Fax 04 73 33 54 98

- Ouvert du 1er mai au 30 septembre
  du 1er mai au 15 juin, accueil tous les jours de 9h à 12h et de 17h à 19h.
  Du 15 juin au 15 septembre, tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 16h30 à 20h.
- Location de la salle (capacité : 70 personnes) du 01 /10/08 au 14/04/09 : Tarifs : «Volvicois» : 200€ - «Extérieur» : 250€.
- Location toute l'année pour les chalets. Tarifs et devis sur demande. Rue de Chancelas 63530 Volvic
- E-mail : camping@ville-volvic.fr

BIBLIOTHÈQUE / MÉDIATHÈQUE

04 73 33 80 17
Lundi – 14 h à 17 h
Mercredi – 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Vendredi – 9 h à 12 h
Samedi – 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Ouvertures supplémentaires pendant les vacances scolaires : mardi et jeudi 9h à 12h

MUSÉE MARCEL SAHUT

04 73 33 57 33

- Ouvert les mercredis en octobre, fermé de novembre à mars.

OFFICE DE TOURISME

04 73 33 58 73

- JUIN : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

www.volvic-tourisme.com

CORRESPONDANT DE « LA MONTAGNE »

M. Gilles CORBET, 04 73 33 58 43
mcg.corbet@free.fr

DÉCHETTERIE

04 73 33 86 55
du mardi au samedi inclus

- Ouverture du 1er mai au 31 octobre : 9h à 12h / 14h à 19h
- Ouverture du 1er novembre au 30 avril : 9h à 12h / 14h à 17h

LE SERVICE DES MÉDECINS DE GARDE PENDANT LE WEEK-END EST AFFICHÉ À L'OFFICE DE TOURISME.

Directeur de la publication : Mohand Hamoumou
Photo couverture : L. Burgoni
Maquette : Turbulences
Mise en page/impression : Imprimerie Porçu - 04 73 93 35 57

Edito du Maire

Chers Volvicois, chères Volvicoises,

Pendant cette première année de mandat, tous nouveaux et presque tous en activité professionnelle, mon équipe et moi-même nous sommes beaucoup investis pour maîtriser le fonctionnement de notre municipalité, afin de mieux servir Volvic.
La première année doit servir à cela : défricher, labourer et semer.
Autrement dit, reprendre et revoir les dossiers en cours tout en lançant nos projets… Après mûre réflexion.
Il faut veiller à ne pas tomber dans le piège de la précipitation. Il est toujours facile de se lancer rapidement dans des réalisations « tape à l'œil », mais qui peuvent se révéler, on le sait, très coûteuses et loin des vrais et justes besoins des Volvicois.
Nous préférons gérer avec prudence en écoutant et informant. Ainsi, malgré la baisse des recettes que nous avions anticipée et une surtaxe des Eaux de Volvic qui accuse une nouvelle baisse cette année et malgré l'incertitude sur la réforme de la taxe professionnelle, nous investirons cette année pour refaire nos routes, soutenir les associations et les écoles… Tout cela sans inflation des impôts ni diminution de l'aide sociale. C'est ce que traduit notre budget pour 2009. Nous avons déjà engagé de nombreuses actions et beaucoup sont en cours.
Nous gardons le cap : mettre toute notre énergie pour, avec vous, rendre Volvic chaque année plus propre, plus animé, plus solidaire.

Avec mes sentiments dévoués,

Mohand Hamoumou,
Maire de Volvic,
Président de Volvic Sources et Volcans.

PROJETS, ACTIONS

Réalisés…

Forum des associations

Doublement de la collecte de bacs collectifs

Foire d'automne

Artistes en résidence

Animations (expo, conférence) autour des commémorations

Réunions avec les commerçants

Arrêt du centre commercial Champloup

Projections ciné

Soutien aux associations caritatives et humanitaires

Mise aux normes et sécurité musée, écoles, centre culturel, mairie

Stationnement dans le bourg

Sécurité autour des écoles

Réunions publiques

En cours…

PLU

Site internet

Groupe de travail pour un Office de tourisme intercommunal

Caches poubelles dans le bourg

Numérisation des réseaux eaux et assainissements

Plan de réfection de la voirie (Moutys et traversée du bourg)

Salle de Tourtoule

Réfection de la cours de l'école de Moulet

Signalétique dans le bourg

Panneau lumineux

Installation d'une boucherie

A venir…

Beaucoup d'autres projets bien sûr…

SOMMAIRE

Informations **Pratiques** p.2
Edito **du Maire** p.3
Tribune **libre**..... p.4
Vie **Municipale**..... p.5-7
Vie **Municipale**..... p.8-11
Volvic **Environnement** p.12-13
Volvic **travaux**..... p.14-15
Volvic **sources & volcans**..... p.16-17
Jeunesse **vie des écoles** p.18-20
Cérémonies **& Manifestations**..... p.21-23
Vie Associative..... p.24-25
Volvic **divers** p.25-26
Calendrier **des manifestations** p.27
Bientôt… p.28

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION - VOLVIC AU CŒUR

Le local de l'opposition

Nous pouvons vous rencontrer sur rendez-vous mercredi après-midi, vendredi matin et samedi matin. Les RDV sont à prendre auprès du secrétariat de mairie (04.73.33.50.38).

Absentéisme

Après une année de mandat, la nouvelle équipe majoritaire est loin d'être aussi assidue que ne le laissaient entendre les promesses de campagne. En effet, nous constatons un taux d'absentéisme aux réunions du conseil de 36 % pour un quart des élus de la majorité. C'est à notre avis inquiétant pour la suite de la mandature sans parler des démissions de l'adjoint aux grands projets et du conseiller délégué aux affaires sociales. Quant à la promesse faite, d'honorer sous 15 jours les rendez-vous, ceux qui ont essayé d'en obtenir un avec le maire, ont du être déçus.

Grands projets et travaux

A ce jour, nous sommes restés sur notre faim concernant les nouveaux projets : on assiste impuissant à l'abandon de la zone commerciale de Champloup, au report des logements sociaux de la zone des Bouquets, à l'immobilisme du dossier parc de chasse de Crouzol. Le nouveau projet piscine, que nous soutenions, prend l'eau lui aussi. D'ailleurs, il n'y a déjà plus de porteur de projet, l'adjoint en charge de ce dossier ayant démissionné. Il est fortement probable que ce dossier n'aboutisse pas. Il faut préciser que contrairement aux chiffres donnés, le total des sommes dépensées plus le dédit du maître d'œuvre se monte en définitif à **676 013** €.
Un autre sujet nous inquiète : faire des économies c'est bien, mais il faut aussi que cela dure dans le temps ! A titre d'exemple, la réfection voulue économique de la route de Viallard s'avère être au final, d'une qualité médiocre et d'un entretien délicat. Certaines économies risquent de coûter cher !

Volvic sources et volcans : agrandissement vers les Combrailles !!

Notre maire a eu un conseil communautaire houleux le 09 Février. Comme il ne s'en cache pas, il souhaitait agrandir VSV vers les communes des Combrailles et proposait au conseil à cette occasion, de voter, ni plus ni moins, l'adhésion de ces nouvelles communes, sans concertation préalable. Le conseil communautaire, après un vrai débat démocratique, a sagement voté une étude plus poussée concernant l'intégration ultérieure de ces communes. Depuis lors, le préfet a lui aussi mis un terme provisoire à ce projet d'extension.
Mais notre maire a d'autres ambitions ! Lors du conseil municipal du samedi 14 février, nous avons tous entendu qu'il était persuadé qu'un rapprochement avec Riom communauté était inéluctable, et qu'il fallait s'y préparer. Comme contre-pied avec tous les propos acerbes écrits durant la campagne et l'engagement choisi par les Volvicois, on ne fait pas mieux ! On peut d'ailleurs remarquer que monsieur le maire s'y prépare déjà, puisqu'il a choisi d'habiter Riom.

Les élus Colette DESJOURS, Christine PIRES-BEAUNE, Eric AGBESSI, Louis-Paul COLDREY

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE - OVIV ŒUVRER VRAIMENT DANS L'INTÉRÊT DES VOLVICOIS

Cette page de libre expression politique est prévue par la loi. C'est une obligation pour les communes de plus de 3500 habitants. C'est une bonne chose pour la démocratie et l'on s'étonne que notre opposition d'aujourd'hui ne l'ait jamais appliquée durant le dernier mandat. Le but de cette page est d'exposer aux habitants les choix de gestion et la vision pour Volvic de chacune des listes. Au lieu de cela, **certains préfèrent chercher querelle** et entretenir un climat d'opposition amère et stérile. Ainsi contrairement à ce qu'on a entendu, personne n'a démissionné du conseil : il y a seulement eu des modifications de délégations. Et il y en aura d'autres en 6 ans, pour s'adapter aux aléas de la vie qui affectent la disponibilité de certains et répartir au mieux les missions.

On préférerait que l'opposition qui n'avait pas prévu l'effondrement de la surtaxe des Eaux nous explique comment elle aurait fait pour équilibrer le budget avec son projet de piscine communale !

Nous ne suivrons pas dans cette voie de vaine polémique. Comme nous l'avons expliqué lors des réunions publiques, notre énergie nous la gardons pour essayer de rattraper un certain nombre de dossiers bien mal engagés comme la piscine. Nous gardons notre énergie pour construire (Foire, forum des associations, Festi'lav, programmation culturelle, cour de Moulet, routes, sécurité des bâtiments, etc…)

Notre équipe travaille beaucoup, avec sérieux et intégrité, en ne pensant qu'à l'avenir de Volvic. **Parce que nos recettes baissent, et ne remonteront pas de si tôt, oui nous évitons les gaspillages, nous essayons de faire des économies, nous réfléchissons avant d'agir.** C'est nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de vie du plus grand nombre sans faire grimper les impôts, sans supprimer des services. Nous avons réduit nos frais de fonctionnement (achats par exemple), revu les subventions après concertation et avec des critères objectifs. Cela a permis d'augmenter le budget du CCAS pour aider un peu mieux les Volvicois les plus touchés par la crise.

Demain, si les recettes de la surtaxe baissent encore, il faudra sans doute faire des choix difficiles pour augmenter nos recettes ou réduire nos dépenses (fonctionnement et investissement). Ces choix, nous les ferons en mesurant et en vous exposant honnêtement avantages et inconvénients. Et on cherchera la meilleure solution qui préservera les investissements indispensables (routes et chemins, assainissement), la vie associative et l'aide sociale.

Nous vous parlerons bientôt du PLU, du devenir du LEP, de la zone du Ceyssat et de la Roche Michelle. L'aménagement de ce secteur est un projet majeur pour Volvic. D'où le besoin de prendre le temps de recenser vos besoins, de décider de priorités et d'évaluer les coûts. Pour nous c'est cela la politique. Pas la déformation des faits. De toute façon, les Volvicois ne s'y trompent pas.

BUDGET

BUDGET 2009

2009 traduit une maitrise des dépenses, avec fidèles à nos engagements, une faible hausse des impôts communaux (2% seulement des taux communaux), un gel des tarifs des services (cantine, crèche, médiathèque…), une augmentation du budget alloué à l'action sociale, et des investissements importants en voirie, réseaux et sécurité. Bien que nos impôts locaux soient très bas par rapport aux autres villes de même taille, et malgré la baisse de nos recettes provenant des Eaux de Volvic (-28% en 2008) qui continuera en 2009 (estimation -15%), nous tenons, en cette année de crise à limiter les augmentations de taxes municipales. Nous voulons maîtriser l'augmentation des impôts tout au long du mandat, pour ne pas pénaliser les électeurs. Cette augmentation dépend en vérité de notre capacité à dépenser moins (par des économies en coûts de fonctionnement par exemple), mais aussi de vous. Car les impôts varient en fonction des projets souhaités par la majorité des contribuables ! Il est clair que si nous avions gardé le projet de piscine communale lancé par l'ancienne équipe, il aurait fallu augmenter de manière conséquente les impôts surtout dans un contexte de baisse des recettes qui n'était pas prévu !

COMPTES ADMINISTRATIFS RÉSULTATS 2008

Fonctionnement 2008

Recettes.....5 943 638.16 €

Dépenses .....5 570 426.03 €

Résultat – excédent 2008.....373 212.13 €

+ excédent (N-1 reporté).....648 500.00 €

Résultat cumulé au 31/12/08

(à affecter en N+1).....1 021 712.13 €

950 000€ seront utilisés en 2009 pour financer la réfection de nos réseaux d'eau et d'assainissement communaux.

Investissement 2008

Recettes.....5 674 594.31 €

Dépenses .....2 892 178.38 €

Résultat – excédent 2008.....2 782 415.93 €

+ résultat (N-1 reporté)..... - 603 067.10 €

Résultat cumulé au 31/12/08.....2 179.348.83 €

- Restes à réaliser..... - 602 814.55 €

Résultat net d'investissement.....1 576 534.28 €

Les prêts de 2 500 000€ engagés en 2007 ont été maintenus afin de financer les investissements prévus sur l'année 2009. Ce qui explique le montant de l'excédent 2008.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2009

Fonctionnement 2009	Rappel Résultat 2008	Budget Prévisionnel 2009
Section Dépenses	**5 570 426,03**	**6 902 996,93**
Charges à caractère général	1 587 920,47	1 639 800,00
Charges de personnel et frais assimilés	2 494 945,93	2 634 000,00
Dépenses imprévues	0,00	101 572,93
Virement à la section d'investissement	0,00	283 895,19
Opérations d'ordre de transferts entre sections	264 012,89	301 756,00
Autres charges de gestion courante	1 019 278,12	715 427,00
Charges financières	185 613,45	313 291,00
Charges exceptionnelles	18 655,17	913 254,81
Dotations aux provisions	0,00	0,00
Section Recettes	**6 592 138,16**	**6 902 996,93**
Résultat reporté ou anticipé	648 500,00	1 021 712,13
Atténuations de charges	128 439,36	112 500,00
Opérations d'ordre de transferts entre sections	22 954,86	0,00
Opérations d'ordre interne à la section de fonctionnement	0,00	0,00
Produits des services, du domaine et ventes divers	430 737,70	427 000,00
Impôts et taxes	4 090 365,33	4 039 361,80
Dotations et participations	1 012 120,37	1 042 482,00
Autres produits de gestion courante	225 788,42	200 000,00
Produits financiers	6,84	0,00
Produits exceptionnels	33 225,28	59 941,00

EN BREF...

- Stabilisation des dépenses à caractère général.
- Effectif du personnel stabilisé
- Charges de gestion courante en baisse (subventions en baisse…)
- Charges financières en hausse (intérêts d'emprunt)
- Charges exceptionnelles = Financement des projets sur les réseaux d'eau et d'assainissement
- Impôts et taxes en baisse du à la diminution de la surtaxe

Recettes prévues en 2009 : 879 362 €

Soit une recette supplémentaire pour la commune de 44 166 €, dont :
+26 999 € dus à l'augmentation des bases de 3,4%
+17 167 € dus à l'augmentation des taux communaux de 2%

	Taux 2008 Volvic	Taux 2009 Volvic	évolution Volvic	Taux moyen du département
Taxe habitation	5.03%	5.13%	+2%	13.54%
Taxe foncier bâti	10.04%	10.24	+2%	18.64%
Taxe foncier non bâti	43.03%	43.89%	+2%	73.13%

Un point sur les recettes issues de la surtaxe des Eaux de Volvic

Recettes réelles en 2008 : 2 282 409 €. Soit une diminution de 716 184 € comparé à l'année précédente. Cette diminution n'avait pas été anticipée dans le budget prévisionnel, qui prévoyait une recette de 3 000 000 €. Dès la campagne 2008 nous annoncions une baisse des recettes de la surtaxe, et dès le mois de mai 2008 nous anticipions -750 000 €.

Recettes prévues en 2009 : 2 200 000 €. Ces prévisions 2009 ont été établies sur une hypothèse de baisse des ventes des Eaux de Volvic en France, et sur la base d'une nouvelle tarification de la surtaxe : 0.55 € par hectolitre vendu en France (contre 0.52€ l'année précédente)

Principaux investissements 2009 Prévisions

Réseaux eau et assainissement	1 238 000 €
Plan Voirie 2008/2009	934 000 €
Bâtiment-Logement Communaux	610 000 €
Achats terrains	260 000 €
Patrimoine	200 000 €
Urbanisme et environnement	190 000 €
Equipement Services techniques	100 000 €
Signalisation interne du bourg	100 000 €

Allocation des subventions 2009

Un montant total de 389 427 € ont été alloués en subvention, dont :

Subventions CCAS	85 000 €
Associations sportives	70 500 €
Associations Scolaires	47 900 €
Association riomoise pour la jeunesse ARJ	47 200 €
Office de tourisme	42 000 €
Associations cultures et animations	40 117 €
Comité de Service du personnel	37 000 €
Associations diverses	22 710 €

Facture d'eau Mode d'emploi :

PRÉCISIONS…

>> Le financement communal 2009 affecté à la réfection de nos infrastructures concernant l'eau et l'assainissement s'élève à plus de 1 200 000 € (Remplacement de la conduite de refoulement du forage de Marcenat au Thiolet, assainissement de la Coussedière, réfection de la rue du Goulet…).

Les subventions accordées par l'agence de l'eau Loire et Bretagne représentent environ 20% de cette somme.

Etablissement ordonnateur
MAIRIE DE VOLVIC
1 Place de la Résistance BP 15
63530 VOLVIC
Tél : 04.73.33.50.38 Fax : 04.73.33.78.93
N° SIRET : 216304709000019

Adresse du compteur
Monsieur EAU Paul
Rue de l'eau plate
63530 VOLVIC

Informations complémentaires
Index ancien : 967
Index nouveau : 2009: 1242
Numéro Compteur : 3748
Nature du compteur : RESIDENCE PRINCI

AVIS DES SOMMES A PAYER
Facture Eau et Assainissement
Facture N°999999 Période : 2008
Date d'émission : 20/11/2008

EXPEDITEUR
RESORERIE DE VOLVIC
8 rue des Ecoles
63530 VOLVIC
Tél : 04.73.33.51.59 Fax : 04.73.33.69.01

DESTINATAIRE
Monsieur EAU Paul
Rue de l'eau plate
63530 VOLVIC

Fixée et perçue par le Syndicat des Utilisateurs d'Eau de la région de RIOM

prix du m3 fixé et reversé à la commune

Objet de la recette	Quantité +/-	Tarif +/-	Montant +/-	TVA
M.EAU				
Prix m³ de l'eau	275 m³ +	0.92 +	247.50 +	1
Taxe SMUERR	275 m³ +	0.057 +	15.40 +	1
Taxe pollution (*)	275 m³ +	0.22 +	57.75 +	1
Modernisation des réseaux (**)	275 m³ +	0.17 +	44.00 +	1
Forfait location compteurs	forfait	12.55 +	12.55 +	1
Prix m³ assainissement(***)	275 m³ +	0.23 +	5 00 +	2

Perçue par Volvic et reversée à l'Agence de l'eau de Loire et Bretagne

Perçue par Volvic et reversée à l'Agence de l'eau de Loire et Bretagne (*)

Location du compteur, propriété de Volvic

Perçue par Volvic pour l'entretien des conduites d'assainissement et leur rénovation

(*)Taxe qui permet de financer le traitement de l'eau

( ) Taxe qui permet de subventionner la réfection des réseaux de collecte réalisée par la Commune (Conduite d'assainissement...)**

(***) Taxe qui permet l'entretien courant des réseaux de collecte ainsi que le financement des travaux sur le réseaux d'assainissement communal.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Volvic fait partie des 2000 communes françaises qui seront équipées de la station d'enregistrement « Passeport Biométrique » avant le 28 juin 2009.

Pourquoi un passeport « biométrique » ?

- La France s'est engagée à délivrer cette pièce sécurisée à l'instar des 26 autres états membres de l'Union Européenne
- Limiter les fraudes
- Raccourcir les délais d'obtention d'un passeport

Quelle procédure suivre pour obtenir un passeport biométrique ?

Toute personne, quelle que soit sa commune de résidence, peut demander un passeport biométrique à une mairie équipée de la station d'enregistrement. Pour assurer un service efficace, la Commune de Volvic se propose de réaliser une pré-instruction des dossiers passeports, pour éviter des allers-retours inutiles dus par exemples à des pièces justificatives manquantes ou incorrectes.
Pour la réalisation d'un passeport prendre rendez-vous en mairie. Les demandes et remises de passeport se feront uniquement aux horaires de permanence.
Par ailleurs, l'Etat avait prévu de faire réaliser des photos en mairie. Les groupements de photographes se sont mobilisés mettant en exergue le péril de l'emploi, le professionnalisme, et la surcharge de travail engendrée par la réalisation de ces photos sur le lieu des passeports. La quasi majorité des maires du Puy de Dôme ont décidé, comme à Volvic, que les prises de vues ne se feraient pas en mairie.

Rappel des documents nécessaires pour réaliser un passeport biométrique :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (original datant de moins de 3 mois).
- Pièce d'identité (ancien passeport) ou Carte Nationale d'Identité.
- Pièce d'identité du représentant légal, pour les personnes mineures.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du titulaire (facture électricité, téléphone, avis imposition année en cours….).
- 2 photos (conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 : 2005°).
- Timbres fiscaux.

Les personnes disposant d'un passeport non biométrique en cours de validité peuvent le conserver jusqu'à sa date d'expiration.
Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à vérifier auprès de la mairie s'il convient d'ajouter d'autres documents justificatifs.

PERMANENCES PASSEPORT

Lundi 13h30 / 17h - Mercredi 8h30 / 12h30
Vendredi 13h30 / 17h.

Séminaire des élus

Ces réunions sont prévues deux fois par an, et ont pour objectif :

- de s'informer mutuellement de l'avancement des dossiers pris en charge par chacun.
- d'analyser les imprévus (et il y en a toujours), pour les intégrer au calendrier et revoir si besoin les priorités et affectation des moyens.
- échanger sur des sujets d'actualité.
- aborder des dossiers sur lesquels il faut arbitrer ou décider collégialement.

Ces séminaires bi-annuels s'ajoutent aux réunions mensuelles de l'équipe, réunions hebdomadaires de bureau, et confortent la volonté de transparence et de travail en équipe au service des volvicois.

PLU : SUIVI DU PLAN LOCAL D'URBANISME VOLVICOIS

DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DE NOVEMBRE 2008, NOUS VOUS AVONS FAIT PART DE NOTRE INTENTION DE RELANCER LE PLU. PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 26 JUIN 2008, LE CONSEIL MUNICIPAL A OFFICIALISÉ CETTE DÉMARCHE.

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

❖ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui doit être, comme le prévoit la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), un véritable outil d'aménagement durable traduisant le projet communal (cela diffère donc de l'image des POS qui déterminaient essentiellement la constructibilité des terrains). Le PLU doit intégrer dans un cadre global et cohérent les différentes actions d'aménagement engagées par la commune. Une commune comme la nôtre, où les enjeux paysagers, environnementaux et architecturaux sont forts, a tout intérêt à se doter d'un PLU. Le PLU d'une commune doit être compatible avec les documents de planification supra communaux : Charte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne-SCOT du Grand Clermont…

QUELLES QUESTIONS LA COMMUNE DOIT-ELLE SE POSER ?

❖ Combien souhaitons-nous et pouvons-nous accueillir d'habitants dans notre commune à l'horizon 2015/2020 ?
❖ Où localiser l'urbanisation ? Sous quelle forme (densité, prescriptions architecturales, promotion de l'architecture bioclimatique voire passive…) ?
❖ Quelle politique foncière voulons-nous mener ? Et pour quels projets ?
❖ Quelle politique de l'habitat voulons-nous ?
❖ Quelle politique économique souhaitons-nous mettre en place ?
❖ Quels sont les éléments du patrimoine (naturel ou bâti) que nous voulons protéger ?
❖ Quelle est la capacité actuelle de nos réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, défense incendie, sécurité routière ?
❖ Comment optimiser les secteurs de notre commune qu'il sera le plus opportun d'urbaniser ?

QUELLE EST LA DEMARCHE A SUIVRE ?

Plusieurs étapes sont nécessaires pour son élaboration :

❖ **Prescription** de la révision et des modalités de concertation : Délibération du 14 février 2009.
❖ **Choix du bureau d'étude** : le bureau AT Ingénierie est retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre du Plan Local d'Urbanisme.
❖ **Concertation publique** : une des étapes les plus importantes pour mener à bien l'élaboration du PLU. La concertation n'est pas destinée à aborder et à répondre aux demandes personnelles des propriétaires fonciers, le PLU étant un véritable outil d'aménagement au service de l'intérêt collectif et surtout pas une réponse à la valeur d'une propriété. Dans sa délibération du 14 février 2009, le Conseil Municipal a défini différents modes de concertation :
  ☐ Une information régulière dans le bulletin municipal,
  ☐ La mise à disposition du public, d'un cahier spécial, destiné à recevoir ses observations,
  ☐ L'organisation de trois réunions publiques pour débattre sur les diagnostics, le PADD, et l'arrêt du PLU
  ☐ Une exposition permanente en Mairie
  ☐ Le site internet.
❖ **Débat sur les orientations générales du PADD** : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est un document qui définit un équilibre entre un développement urbain maîtrisé et préservation de l'environnement. Le débat concernant ce document est obligatoire. Il a lieu en séance publique du Conseil Municipal.
❖ **Arrêt du PLU** : Le PLU est arrêté par délibération du Conseil Municipal. Le bilan de la concertation doit être effectué lors de cette étape. Le dossier arrêté est ensuite soumis, pour avis, aux personnes publiques associées, qui ont alors un délai de 3 mois pour donner leur avis. Ce projet arrêté, accompagné des avis sera soumis à enquête publique.
❖ **L'enquête publique** : elle est ouverte pendant 1 mois et permet à chaque citoyen de s'exprimer. Un registre d'enquête publique sera alors à sa disposition. Une fois l'enquête publique achevée, il peut être nécessaire de faire évoluer le projet pour tenir compte des conclusions du commissaire enquêteur ou de l'avis des personnes publiques.
❖ **L'approbation** : la procédure est conclue par une délibération du Conseil Municipal.

Il faut entre deux et trois ans pour mener à bien une telle démarche.

OÙ EN EST-ON ?

Le bureau AT Ingénierie est retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre du Plan Local d'Urbanisme, suite à une consultation à laquelle sept candidats ont répondu.

20/01/2009 : Le bureau AT Ingénierie a présenté aux membres de la commission PLU son équipe et sa démarche d'études :
Une équipe pluridisciplinaire : urbaniste, ingénieur environnement, architecte, projecteur, paysagiste.
Une démarche d'étude en deux phases.

30/03/2009 : Réunion thématique sur l'environnement et le paysage en présence du bureau d'études AT Ingénierie, de la commission communale d'urbanisme, et des personnes publiques concernées.
Une exposition permanente est proposée en Mairie.

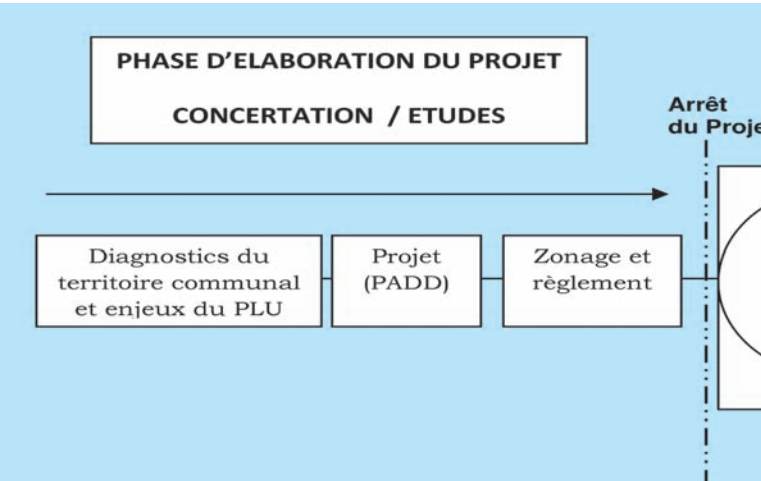

BIENS DE SECTION

(CARRIÈRE BOIS D'HÉRAULT)

Depuis la dernière information en Mai 2008 concernant l'exploitation de la carrière sur la parcelle BL 148 appartenant aux habitants de Marcenat-Moulet, Rochevert et la Coussedière , un cubage intermédiaire du volume de pierre exploité de 284 m³ a été réalisé en janvier 2009 sur une surface de 83 m². La cubature totale de ce banc sera réalisée dès la fin de l'extraction

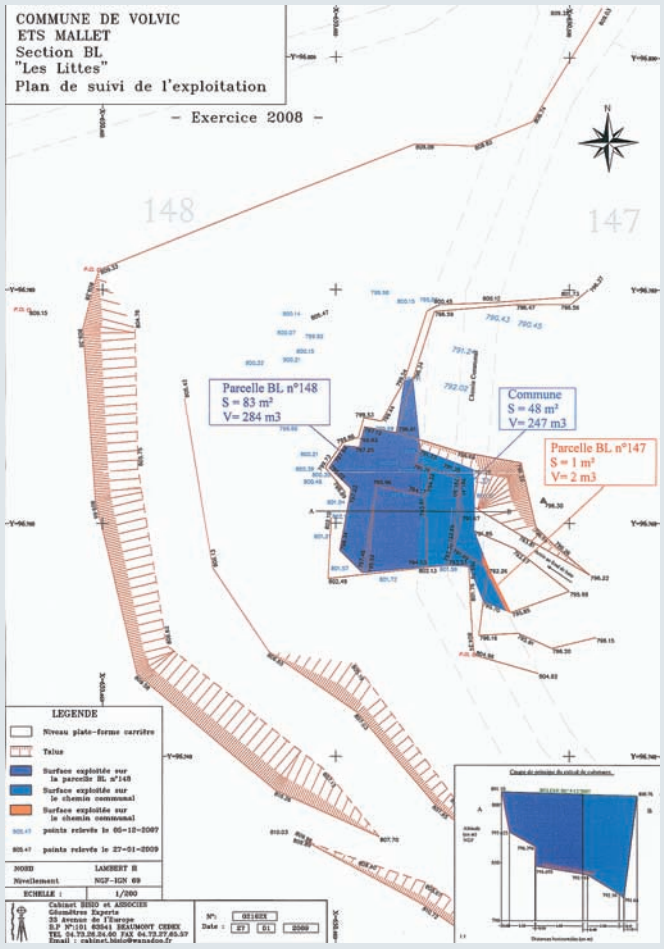

RAPPEL DES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS SOUMIS À DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des travaux les plus fréquemment instruits par la Mairie. Ce document n'est en aucun cas opposable, et peut être sujet à des modifications. Le service urbanisme reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements, et examiner en détail chaque dossier, compte tenu de la complexité des règlements d'urbanisme

Principaux travaux ne nécessitant aucune formalité travaux qui doivent être conformes à la règlementation du POS de la zone concernée **Sont concernées :** les constructions inférieures à 2m²	**Principaux travaux soumis à une déclaration préalable*** * déclaration obligatoire des travaux qui ne nécessitent pas un permis de construire. **Sont concernées :** les constructions de 2 à 20 m², et les travaux modifiant l'aspect extérieur de la façade	**Principaux travaux soumis à une autorisation de permis de construire** **Sont concernées :** les constructions supérieures à 20 m²
Ma Maison - Changement à l'identique des fenêtres	**Ma Maison** - Réfection de toiture - Ravalement de façades - Véranda de moins de 20m² - Antenne parabolique - Climatiseur - Ouverture d'une fenêtre ou porte fenêtre (hors changement de destination) - Ouverture de velux - Changement des volets - Changement des menuiseries (fenêtres, volets, portes,...) - Changement de destination sans travaux	**Ma Maison** - Construction d'une maison - Extension d'une maison de plus de 20m² - Véranda de plus de 20 m² - Travaux de changement de destination modifiant les structures porteuses ou la façade
Mon Jardin - Mur de soutènement - Terrasse de moins de 70 cm de hauteur	**Mon Jardin** - Abri de jardin ou garage de moins de 20 m² - Préau de moins de 20 m² - Mur et clôture (hors activités agricoles et forestières inférieures à 1m60) - Terrasse de plus de 70 cm de hauteur	**Mon Jardin** - Abri de jardin ou garage de plus de 20m² - Préau de plus de 20 m²
Ma Piscine - Piscine gonflable de moins de 10 m² - Piscine gonflable de plus de 10 m² installée moins de 3 mois par an	**Ma Piscine** - Piscine inférieure ou égale à 100 m² sans couverture ou couverture de sécurité - Piscine gonflable de plus de 10 m² installée plus de 3 mois par an **Autres** - Division d'une propriété - Panneaux solaires	**Ma Piscine** - Piscine supérieure à 100 m² - Piscine avec couverture modulable de plus de 1m80 de hauteur ou couverture fixe

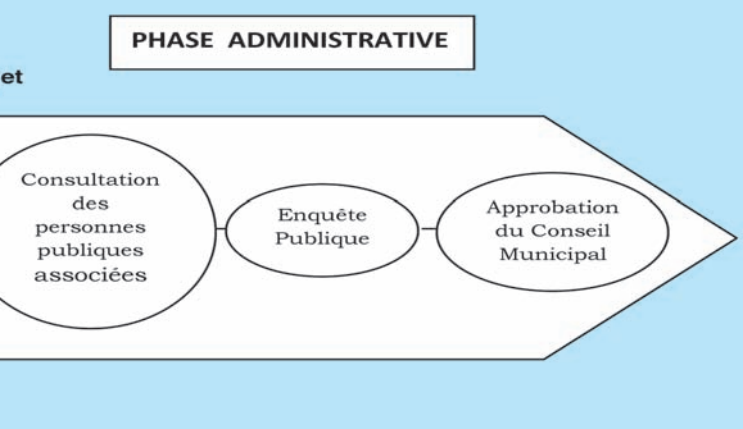

EDAAAV
École d'architecture de Volvic

Où en est-on ?

L'automne dernier vous avez sans doute entendu parler de l'Ecole Départementale d'Architecture d'Arts Appliqués de Volvic, qui en réalité n'est pas départementale et ne forme pas d'architectes. C'est un centre de formation créé en 1820 par le Comte Chabrol de Tournoël, préfet de Paris. Cette école a, depuis, formé des générations d'ouvriers, d'artisans et artistes ayant tous en commun la passion de la pierre en général, et celle de Volvic en particulier. Ils ont appris à Volvic (ou se sont perfectionnés) dessin, modelage, règles de construction, taille, gravure, sculpture et plus récemment la magie de l'émaillage.
Mais rien n'est immortel, et cette école presque bicentenaire a bien failli ne pas passer l'hiver. Victime de son succès (stagiaires et fonds publics), et souffrant d'une gestion insuffisamment rigoureuse, l'association (qui est indépendante de la mairie, du département ou de la région) a été mise en liquidation judiciaire.

L'an dernier déjà, l'ancienne municipalité avait dû injecter 150 000 €, s'ajoutant à un premier versement de 30 000 €, pour éviter la fermeture. Six mois plus tard, il était demandé à la nouvelle municipalité de remettre la main au porte-monnaie. Pour assurer la fin des cours et ne pas pénaliser les stagiaires en formation. La commune, le conseil régional et le conseil général ont accepté de verser exceptionnellement 20 000 € chacun. Mais malgré l'attachement porté par tous à ce patrimoine qu'est l'EDAAAV, tous ont refusé de payer la dette Ursaff de 95 000 €. D'où la mise en liquidation judiciaire qui permet alors de découvrir un passif de 325 000 €. Le commissaire priseur a évalué la valeur des objets et mobilier de l'école à 29 000 €, prévus d'être vendus aux enchères pour rembourser une partie de la dette. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité que la commune se porte acquéreur d'une partie de ces biens pour que le patrimoine soit conservé à Volvic (valeur 24 000 €).

Et maintenant ?

Le maire de Volvic a rencontré sur ce dossier à plusieurs reprises le président de l'EDAAAV, le liquidateur judiciaire, la vice présidente du Conseil régional, M^me^ Catherine Henri-Martin, et M^me^ Dominique Bosse conseillère générale. Ensemble ils ont tout fait pour que l'école ne disparaisse pas. Des entretiens se sont déroulés avec le président de région, M.Souchon et M.Gouttebel président du conseil général. Le maire et ses élus ont également rencontré des personnes, professeurs, anciens élèves, souhaitant faire vivre ce centre de formation unique en France. Deux projets ont été présentés à la mairie, et les conseillers majoritaires ont choisi de soutenir le projet de l'association Traces de Pierre. La mairie établira une convention leur permettant de disposer des locaux de l'école. Traces de Pierre propose de reprendre le restant des valeurs mobilières de l'école pour un montant de 5 000 €.
Le maire, le conseil municipal (majorité et opposition), le département et la région ont tout fait pour que cette école ne disparaisse pas de notre patrimoine. Il est maintenant du ressort des repreneurs de mettre tout en œuvre pour mener à bien leur projet. Souhaitons leur beaucoup de réussite ! ■

« L'endroit », nouveau point d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes

A l'initiative du Conseil Général du Puy de Dôme, des communes et de l'Etat, l'ADSEA association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) crée un nouveau service de Prévention sur les territoires de Riom Communauté et de Volvic Sources et Volcans, pour venir en appui aux communes sur les questions liées à la jeunesse. Ce service s'adresse en priorité aux adolescents et à leurs parents.
Il est situé : 10 avenue Virlogeux à Riom, ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h30. 04.73.64.00.00.
Les adolescents y trouveront une écoute discrète, chaleureuse et gratuite, pour parler et échanger sur les sujets qui les préoccupent. L'équipe peut se déplacer pour les rencontrer s'ils le souhaitent. Les parents peuvent y poser toutes les questions liées aux relations parents-enfants. ■

EN BREF

>> **Rappel des permanences du CCAS.**

Dans les locaux de la mairie.

Ouvert au public :

■ Lundi et Mardi :
13h30 – 17h

■ Mercredi et Jeudi :
8h30 – 12h30

Se servir d'un défibrillateur

Le Centre Leclerc a offert à la ville de Volvic un défibrillateur qui vient d'être mis en place dans l'entrée du DOJO, au stade Champleboux, accessible au grand public.
La municipalité étant soucieuse d'expliquer l'utilisation de cet appareil au Volvicois, trois sessions de deux heures ont été mises en place. Une vingtaine de personnes représentant de la vie associative de Volvic ont pu bénéficier d'une formation pouvant sauver la vie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque. La municipalité remercie vivement les responsables du Centre Leclerc pour leur don et les sapeurs pompiers de Volvic pour leur précieux conseils. ■

VOYAGE DES AINÉS

Le 10 Septembre 2009
à Salers (Cantal)
- 8h, départ
- 10h30, visite guidée de l'un des plus beaux villages de France
- 12h, repas
- Après-midi, visite commentée de la Maison du fromage, de la vache et de la Gentiane avec dégustation
- 16h30, départ de Salers
- 19h00, arrivée sur Volvic

Inscription au CCAS à partir du 8 juillet, dans la limite des places disponibles (100 personnes).
La participation sera laissée à l'appréciation de chacun (5 €, 10 € ou 15 €) par personne.

Quelle politique sociale pour Volvic ?

Etre social, faire du social, qui serait contre ? Parce que cela renvoie à la solidarité, au partage, à l'entraide, bref à ce qu'il y a de meilleur en l'humain. Tous les élus, de tous les bords veulent faire du social. Mais qu'est ce que faire du social veut dire au juste ? Quel est le rôle d'un CCAS ? et le social doit-il se limiter à l'action du CCAS ?
Pour nous, il est urgent de répondre à ces questions et de bâtir une politique sociale digne de ce nom. Par exemple, il est important de témoigner gratitude et respect à nos anciens et nous continuerons à le faire. Mais le critère de l'âge est-il un critère social ? Aujourd'hui des jeunes ne peuvent par exemple pas se payer le permis de conduire, qui est un facteur d'intégration sociale et professionnel important. Des jeunes « galèrent » pour payer leurs études. Nous nous devons de réfléchir à comment les aider, en contrepartie par exemple d'un investissement pour la commune (animation, services à la personne…). Aider ne consiste pas seulement à donner de l'argent. En cette période de crise, cela devient encore plus nécessaire de bien analyser les besoins, de choisir les priorités pour aider les personnes fragilisées ou en difficultés temporaires. Pour rendre notre commune vraiment plus solidaire.
Les membres du CCAS et une stagiaire travaillent sur ce sujet. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis. ■

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES POUBELLES !

APRÈS LE TRAVAIL RÉALISÉ L'ÉTÉ DERNIER AVEC LE SBA POUR TROUVER UNE RÉPONSE AUX DÉBORDEMENTS DES POUBELLES COLLECTIVES, LA SOLUTION RETENUE CONSISTE À INSTAURER **UN DOUBLEMENT DU RAMASSAGE DES BACS COLLECTIFS** DANS LE BOURG DE VOLVIC.

Depuis début avril, le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) passe désormais :

- 2 fois par semaine les lundis et jeudis pour les bacs d'ordures ménagères (verts)
- 1 fois par semaine pour les bacs de tris sélectifs, en alternance : une semaine sur deux les jeudis matins et une semaine sur deux les mardis soirs.

Ceci afin de résoudre les problèmes de débordements des bacs collectifs en centre bourg.

Attention, les bacs individuels ne sont pas concernés !

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Président du SBA, M. Molinier, pour sa contribution et son aide sur ce dossier.

PROPRETÉ

NOS AMIS LES BÊTES…

La propreté de Volvic doit être une priorité pour tous. La ville de Volvic a engagé une vraie campagne de sensibilisation contre les déjections canines. En effet, depuis quelques temps nous constatons que les rues, les trottoirs et les espaces verts du centre bourg sont régulièrement souillés de « cadeaux » laissés par nos amis les bêtes à quatre pattes. Vivre ensemble, partager l'espace public, c'est d'abord une façon de démontrer combien nous sommes respectueux des autres.

Afin de nous aider à rendre notre ville propre, ramassez les excréments de vos chiens. Nous vous rappelons que des sacs gratuits et des caninettes sont à votre disposition dans le square sous le Pigeonnier et sur le chemin piétonnier à l'angle de la Planche. Vous pouvez également vous procurer ces sacs à la mairie ou à l'office de tourisme. En effectuant ce geste citoyen, les propriétaires de chiens participent non seulement à la propreté de leur ville, mais aussi à la protection de l'environnement et à la prévention de risques sanitaires.

Un arrêté municipal en date du 13 mars 2007 vise à renforcer ce dispositif et les infractions au présent arrêté seront constatées par procès verbal et poursuivies conformément à la loi. ■

POUBELLES INDIVIDUELLES

Chaque volvicois peut aussi participer à une meilleure image de notre commune en faisant disparaître les poubelles individuelles qui quelquefois encombrent nos trottoirs. Rappelons que chaque foyer doté de poubelles individuelles en est responsable civilement et pénalement (en dehors du jour de la collecte où c'est le SBA qui en assume le risque). Ainsi, en cas d'accident mettant en cause une poubelle, c'est le propriétaire ou le locataire qui sera tenu pour responsable.

Un arrêté municipal impose de sortir sa poubelle au plus **12h avant la collecte** et de la rentrer au plus **12h après la collecte**. A partir de début juin, les poubelles « abandonnées » pourront faire l'objet d'une contravention par les policiers municipaux chargés de mettre en application cet arrêté municipal. Si vous rencontrez des problèmes de rangement, contactez la mairie pour envisager un rattachement à des bacs collectifs. ■

OPÉRATION EMBELLISSEMENT

GRÂCE À L'HABILLAGE DES BACS POUBELLES COLLECTIFS

Une étude a été lancée pour évaluer les possibilités d'« habiller » les grosses poubelles, bacs collectifs, qui encombrent les rues du centre bourg. Pour améliorer l'image de noter commune, la réalisation de « cache poubelles » est en cours, pour cette année.

Cette opération a été réalisée grâce au soutien financier de la Société des Eaux de Volvic qui s'engage à investir près de 80 000 €, et s'implique ainsi dans le développement citoyen du tri sélectif et dans l'amélioration de l'image de notre commune.

Chaque ensemble de poubelles va faire l'objet d'un habillage en pierre de Volvic et en bois réalisé par un groupement d'artisans de Volvic. Une première tranche consistera donc à aménager les « points noirs » de la Grand Rue (depuis la croix du Gué jusqu'à la place de la Libération). Certains points vont être revus et déplacés pour une meilleure intégration paysagère. Une seconde tranche sera engagée par la suite pour améliorer notamment le secteur de la rue du Mas. ■

Denise Amblard
Conseillère

Jean-Christophe Gigault
Adjoint à l'environnement

SECOND NETTOYAGE DE PRINTEMPS À VOLVIC

MALGRÉ LA PLUIE BATTANTE, 23 M³ DE DÉCHETS EN TOUT GENRE COLLECTÉS.

Journée du 26 avril, organisée par Eaux vives, avec le concours de 10 associations communales et le soutien de la municipalité, consacrée au nettoyage de nos chemins. 9 parcours pédestres étaient proposés à une soixantaine de bénévoles venus braver des conditions climatiques exécrables. Récolte : objets et déchets hétéroclites dont on peut se demander comment ils atterrissent encore dans la nature : 30 pneus, des téléviseurs, une bouteille de gaz, des sacs de laine de verre, un vélo, un matelas … 4 fois plus de déchets que l'an passé : soit 23 m³ de déchets triés et transférés en décharge pour un recyclage par le SBA. Les services techniques ou des sociétés spécialisées iront également nettoyer certains endroits, selon les niveaux de toxicité des déchets. Bravo à tous les participants !
Espérons les actes d'incivilité ne se reproduiront plus et que le bénéfice de cette journée permettra de maintenir la commune de Volvic dans un état de propreté permettant d'accueillir le public dans un environnement agréable. ■

EN BREF

>> A partir d'Avril, les employés municipaux ont été engagés dans un nettoyage plus important de la voirie. L'équipe chargée de ce travail a été renforcée en moyen humain et matériel afin d'assurer un nettoyage plus conforme à ce que nous voulons pour Volvic.
Les « crotinettes », espace permettant aux chiens de faire leurs besoins ont été remises en état (leur nombre va être doublé) et sont dotés de sacs spéciaux pour permettre aux propriétaires de ramasser les déjections de leur chien. Nous avons demandé aux policiers municipaux une plus grande sévérité dans ce domaine, d'appliquer strictement la réglementation et d'intervenir sur des plages horaires plus importantes.

Le tri :
une action citoyenne qui a de l'avenir !

La protection de l'Environnement devient un enjeu primordial à l'heure actuelle et la mise en place de la collecte sélective de proximité s'inscrit parfaitement dans cette démarche. En effet, notre production de déchets ne cesse d'augmenter et leur mise en décharge devient de plus en plus coûteuse…

POURQUOI TRIER ?

- **De plus en plus d'emballages…**

Les emballages représentent aujourd'hui 50% du contenu de nos poubelles ! Or, une grande partie d'entre eux peut être séparée des ordures ménagères et triée pour être recyclée !

- **Une réglementation de plus en plus stricte :**

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers favorise des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie.

- **Protéger notre environnement…**

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles telles que le bois, le pétrole, le fer, le sable… ces ressources ne sont pas inépuisables.

- **Diminuer les volumes à enfouir…**

La mise en décharge est de plus en plus coûteuse.

- **Le tri génère des activités nouvelles…**

De nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner et transformer les matériaux. Ces filières sont créatrices d'emplois.

TRIER, C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN !

Vous êtes les premiers maillons de la chaîne car, sans tri, pas de recyclage. C'est donc grâce à votre investissement, qu'ensemble, nous améliorerons la qualité de notre cadre de vie. ■

POUR TOUTE INFORMATION : 0 800 831 181
(N° vert, appel gratuit)
sbacontact@sba63.fr

Ensemble au service de l'environnement

Chemin des Madeleines
63 430 Pont-du-Château
Tél : 04 73 83 38 00
Fax : 04 73 83 38 09
sbacontact@sba63.fr
www.sba63.fr

Renouvellement de l'équipe d'insertion sur Volvic

En début d'année, la commune a reconduit l'équipe d'Insertion grâce au soutien financier du Conseil Général du Puy-de-Dôme et de la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
L'association Étude et Chantier assure l'encadrement technique et social et la formation d'une équipe de 8 personnes en contrat aidé qui vont pouvoir travailler durant une année sur différents chantiers situés sur la commune de Volvic.
Sont prévus au planning : la poursuite de l'aménagement du verger conservatoire (en cours : réalisation d'une plate forme panoramique et d'un ponton en chêne, taille et entretien des fruitiers et des prairies), l'entretien et l'aménagement de sentiers, la finition de l'aménagement situé près des cours de tennis (marches et muret)...

Zone pilote des Bouquets

Un projet de construction de 25 logements sociaux, au dessus de la rue

Pourquoi « zone pilote » ? Parce qu'une étude portant sur ce projet a été financée par le Grand Clermont, (tout comme 6 autres zones dans la région), afin d'assurer que ces projets soient exemplaires en termes d'économie d'énergie et de développement durable.
C'est par exemple, construire des quartiers ou des lotissements utilisant l'énergie solaire, récupérant l'eau de pluie, optimisant l'isolation thermique, mais aussi limitant les déplacements automobiles, créant des espaces communs, etc…Bref, favoriser des habitations peu consommatrices d'énergie tout en favorisant la qualité de vie des habitants.
Pour touts ces projets, il y eu des appels à projets d'architectes et les municipalités ont pu choisir parmi différentes propositions. Sauf à Volvic. A Volvic un seul architecte avait été sollicité ! Nous avons présenté ce projet à des urbanistes qui ont émis des réserves, et étudié ce projet en détail pour identifier ses forces et ses faiblesses. Insatisfaits de ce diagnostic nous avons donc sollicité d'autres projets. Il vaut mieux prendre le temps de bien faire les choses et de les faire dans les règles. Vous pourrez consulter ces nouveaux projets. Le choix qui sera fait touche l'image de notre commune et nous concerne tous.

Une salle à Tourtoule

Après concertations avec les habitants le projet va voir le jour…

Plusieurs réunions, ont permis d'étudier différentes options en concertation avec les habitants. La municipalité a souhaité privilégier l'écoute de chacun. Nous avons volontairement pris le temps d'envisager différentes solutions. Cela n'a pas été inutile car plusieurs projets ont émergé, et les avis des uns et des autres divergeaient.
Malgré les difficultés à concilier les demandes de tout le monde, une décision a été prise : Tourtoule verra sa salle rénovée, sur la base d'un nouveau projet architectural qui conserve la partie « cuisine » qui était encore en état. Le reste du bâtiment sera reconstruit. Le coût du projet initial était de 240 000 €. Le projet retenu est estimé à 160 000 €.

La piscine, nouveau départ ?

Un groupe de travail intercommunal est lancé

Le projet de piscine communale porté par l'ancienne équipe municipale de Volvic, n'avait été présenté la communauté de communes Volvic Sources et Volcans qu'à des fins de subventions d'investissement. Nous avons arrêté ce projet car l'emplacement prévu n'était pas le meilleur, que les coûts générés par le fonctionnement de cette piscine étaient extrêmement lourds pour Volvic seule, et parce qu'une piscine est typiquement un équipement intercommunal. Après le groupe de travail volvicois qui a travaillé sur le diagnostic de projet et la comparaison avec d'autres piscines existantes, un groupe de travail intercommunal s'est mis en place. Il présentera au Conseil de VSV son analyse du besoin et une approche des coûts. Ensuite, si le Conseil décide d'avancer sur ce projet, un cabinet d'étude sera engagé pour une étude approfondie. Une somme de 50 000 € a déjà été budgétée par VSV pour cela

Signalétique à Volvic et autour de Volvic.

Depuis le début de l'année les agents de services départementaux effectuent des relevés sur les routes départementales pour identifier les panneaux publicitaires en infraction. Un courrier sera envoyé aux propriétaires de ces panneaux pour les supprimer ou les mettre à une distance réglementaire de la chaussée. Les publicités situées dans le domaine public doivent en effet respecter les contraintes de sécurité pour les usagers. Celles représentant un danger potentiel seront retirées sans délais par les services départementaux.

Volvic souhaite adhérer à la charte des Volcans d'Auvergne, dans le cadre cette fois-ci de sa signalétique municipale.

Une première présentation du projet de signalétique interne a été présentée aux commerçants et artisans. Un appel d'offre a été lancé. Pour des raisons de contraintes administratives la mise en place de la signalétique du bourg ne se fera qu'à l'automne.

PLACE CHERCHE NOM

La place sous l'église, derrière le musée.

Vous voyez bien, oui, l'ancienne cour de récréation (classes de M. Pêcheur, Beaulaton, Bayle), vers l'école d'archi. Celle qui fut créée par le Comte de Chabrol, ancien préfet de Paris. Une place qui vient d'être refaite, mais n'a pas encore de nom. Si vous avez une idée de nom, faites le savoir en remplissant un coupon à l'office de tourisme (papiers et urne à votre disposition)

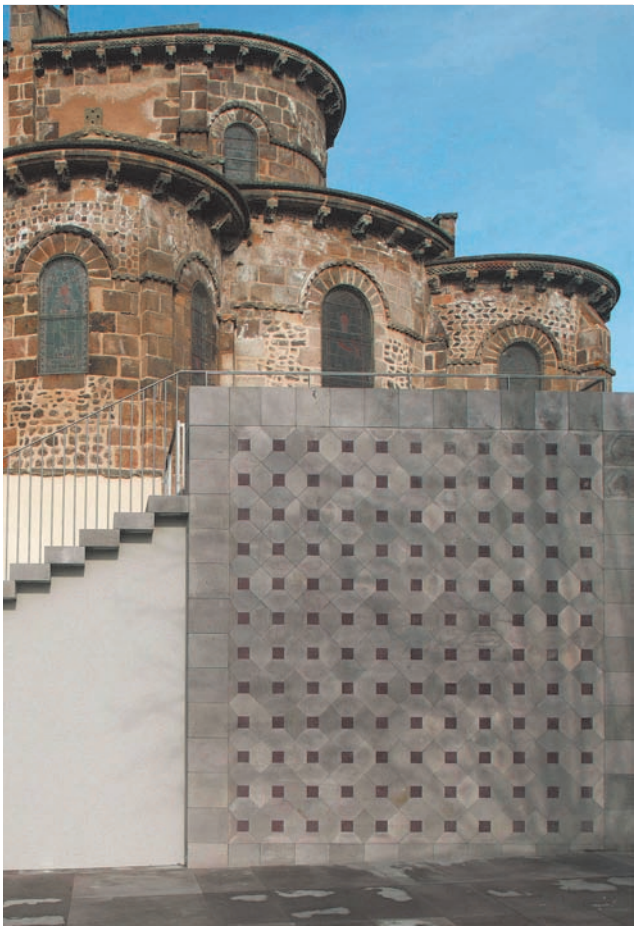

PERMANENCE SIGNALÉTIQUE

M^me^ Fauchon, référent pour la signalétique du Parc des Volcans assurera une permanence en Mairie le 6 juillet de 9h à 11h, pour répondre aux questions des professionnels (artisans, commerçants…) qui souhaitent des renseignements sur la signalétique de leur activité. Prendre RDV : 04.73.33.50.38.

M. Mohand HAMOUMOU, Président de Volvic-Sources et Volcans,
M. Daniel DELAVEAU, Président National de l'ADCF, maire de Rennes,
M. Marc CENSI, Fondateur de l'ADCF

Quoi de neuf à VSV ? *Interview du président, M. Hamoumou.*

Après un an de présidence, quel regard portez-vous sur l'intercommunalité ?

Depuis mon élection à la Présidence de VSV, j'ai beaucoup lu sur l'intercommunalité, rencontré de nombreux présidents, notamment à l'occasion de ma participation au congrès national des communautés de communes à Montpellier. J'ai pu aussi voir fonctionner VSV de l'intérieur. J'en perçois mieux aujourd'hui les forces et les faiblesses.

Des faiblesses ?

Il n'y a eu presque pas de compétences transférées de la part des communes vers VSV. Or, le transfert de compétences est l'essence de l'intercommunalité. C'est ce qui permet de mutualiser des moyens, d'agir sur un territoire plus grand que chaque commune et de mettre en pratique le partage de ressources.
Bien sûr, il faut éviter de transférer une compétence si au bout du bout c'est moins efficace et plus couteux pour chaque commune et donc pour le contribuable !

Mais, à l'inverse, si on ne transfère rien, pourquoi une communauté de commune ?

Certaines aides du Conseil Général ou du Conseil Régional, ou de l'Etat, pour des projets intercommunaux, communaux ou même de particuliers (aides pour l'amélioration de l'Habitat) ne sont possibles que si les communes sont en communautés de communes.
D'où le risque que certaines communes ne forment une communauté de communes que pour cette raison. La communauté de communes devient alors une facilité de financement de projets communaux sans réelle vision ou préoccupation intercommunale.

Qu'attendez-vous de VSV ?

Que VSV apporte un plus à tous ses habitants. Il faut donc favoriser les projets réellement intercommunaux, c'est-à-dire des projets qui profitent à des personnes de toutes ou au moins plusieurs communes. Des projets qui rendent tout le territoire plus attractif, plus agréable à vivre. Des projets, qu'une commune seule ne pourrait pas réaliser : un service de transport, une crèche, une maison de retraite, une piscine, un centre d'hébergement touristique, un grand équipement sportif ou culturel, une zone économique, etc.

Quelles sont les forces de VSV ?

Le nom de Volvic connu internationalement et associé à la nature, les Volcans d'Auvergne, la pureté…et Zidane ! L'autre force est son potentiel touristique : elle compte sur son territoire Vulcania, Lemptégy, La Maison de la Pierre, Les Thermes de Chatel-Guyon et son Casino, Tournoël, … VSV a aussi un poids économique avec des entreprises importantes : Danone, Hermès, De Borée, Eschalier, Billet, etc. Cela lui donne des ressources conséquentes. VSV a également une bonne vitalité démographique et par sa situation elle tire profit des avantages à la fois de la campagne et de la proximité de Clermont.

Et les projets d'extension ? Vers les Combrailles ou vers Riom ?

L'extension vers le canton de Pontgibaud reste une option ouverte puisque le Préfet a simplement demandé de patienter d'un an pour que les SCOT soient terminés. VSV a donné à l'unanimité son accord pour le principe d'accueillir les 7 communes volontaires pour rejoindre VSV. Pour Riom, j'ai simplement dit qu'à l'avenir les fusions entre communautés se développeront partout en France pour avoir plus de moyens, pour éviter les équipements en double et partager les coûts. Car on voit bien le risque, avec la remise en cause de la TP ou le transfert de charges de l'Etat vers les communes (les passeports par exemple), de voir des communautés de communes asphyxiées financièrement. Riom Communauté est toujours désireuse d'accueillir Volvic car c'est le même bassin de vie. Aujourd'hui, ce n'est clairement pas à l'ordre du jour mais cela n'empêche pas de travailler déjà ensemble depuis longtemps (ARJ, SIAD, Piano à Riom…).■

Inauguration du Puy de Paugnat

Inauguration de l'aménagement du Puy de Paugnat le 29 juin en présence des représentants de l'Etat Conseil Régional d'Auvergne et du Conseil Général du Puy de Dôme. ■

Des projets de travaux ?

Profitez des aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La **Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans** a lancé depuis novembre 2007, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire. Ce dispositif en partenariat avec l'Etat, l'ANAH et le Conseil Général du Puy-de-Dôme, a notamment pour objectif :

- d'accueillir de nouveaux ménages dans des logements locatifs de qualité.
- d'adapter des logements au vieillissement et au handicap.
- d'améliorer le confort des ménages occupants.
- de participer à l'embellissement du territoire par le ravalement des façades.

Qui peut bénéficier d'aides ?

Propriétaire bailleur ou occupant, souhaitant réaliser des travaux :

- dans un logement de plus de 15 ans, qu'il occupe au titre de résidence principale ou qu'il loue à l'année,
- dans un logement vacant qui sera remis en location ou qui fera l'objet d'une accession à la propriété.

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant que le propriétaire ait obtenu les accords écrits des subventions sollicitées.

Un bilan à mi-parcours positif :

- 300 propriétaires privés renseignés pour un projet habitat.
- 775 000 € d'aides financières attribuées, certaines aides peuvent atteindre 80% du montant des travaux
- 1 850 000 € de travaux générés et réalisés par des artisans locaux.

Pour tous renseignements

PACT Puy de Dôme
Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie
129, avenue de la République - 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tel : 04 73 42 30 80
pact-arim63@wanadoo.fr

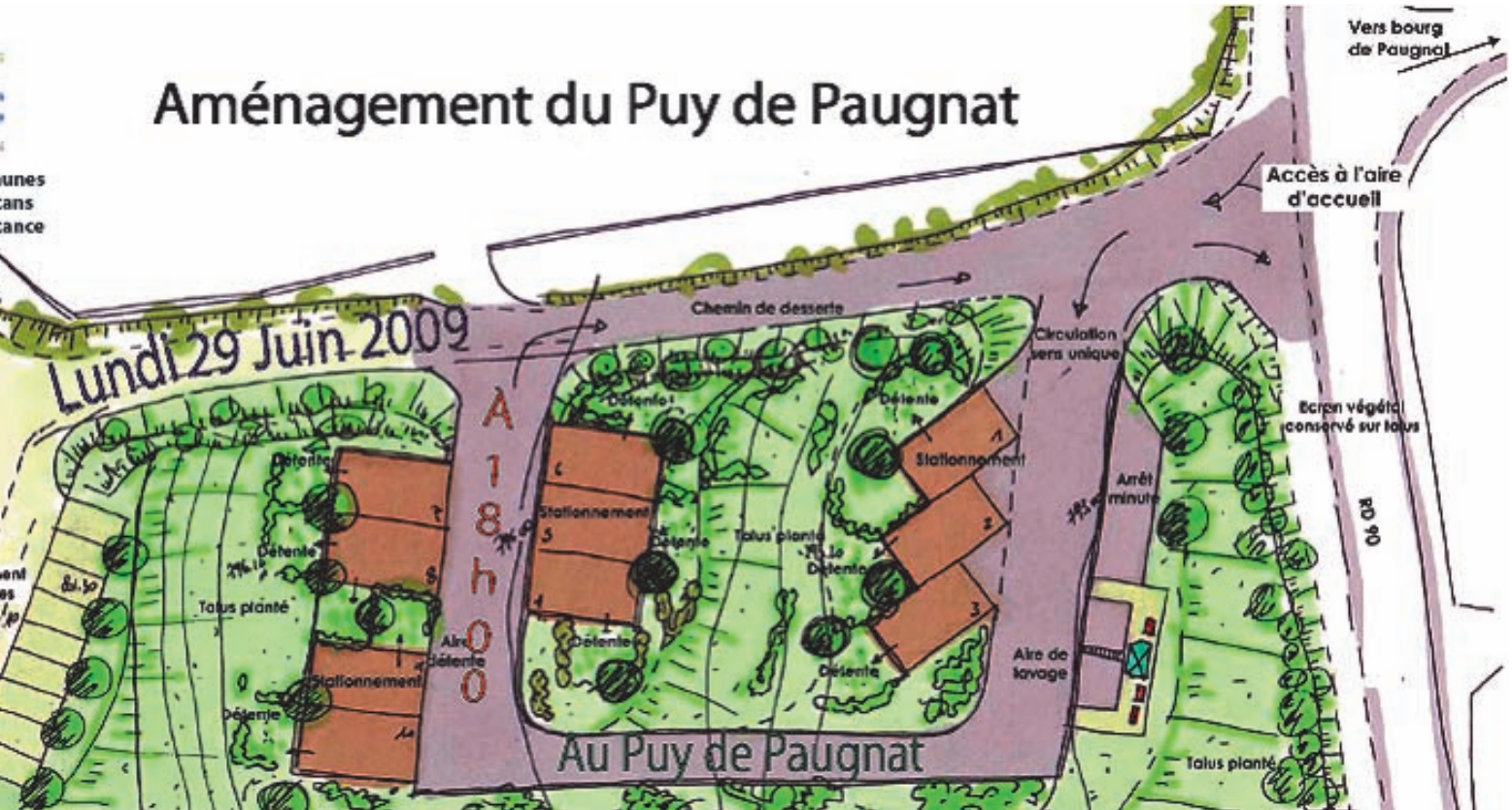

La municipalité soutient l'action contre la fermeture des classes

Décision de l'Inspection Académique de fermer une classe à l'école Roghi pour la prochaine rentrée scolaire. L'administration invoque pour cela la diminution des effectifs qui sont pour l'instant estimés à 222 élèves (en tenant compte des élèves entrant au CP et de ceux quittant l'école pour entrer au collège), au lieu des 231 élèves actuels. Les enseignants et les associations se mobilisent contre cette décision. Les représentants des parents d'élèves ont été reçus par Monsieur le Maire et son adjointe. Laurence Dupont a rencontré Monsieur Léotoing (Inspecteur d'Académie adjoint) et Monsieur Bigay (Inspecteur de la circonscription Riom-Limagne). Le Maire s'est également rendu à l'Inspection Académique avec les parents d'élèves. ■

Défi des mots

Défi des mots, «Championnat d'orthographe et de langue française» au collège Sainte-Agnès le jeudi 22 janvier : 6 élèves - Mura William (6ème), Chabert Robin, Alves Elisa (5ème), Plane Geoffrey (4ème), Neveu Kévin, Bornes Chloé (3ème) - ont été sélectionnés pour représenter le collège lors de la finale départementale qui a eu lieu le 28 mars à Clermont-Fd. ■

Camion des mots

Chaque année le Camion des Mots, soutenu entre autres par le Ministère de l'Education Nationale, l'Association des Maires de France et l'Association Lire et Faire lire, sillonne la France. Pour la première fois à Volvic, il a fait étape le 17 mars. Dix classes du CE2 à CM2 (écoles de Moulet-Marcenat, Gustave Roghi et Sainte-Agnès) ont participé à une animation de 30 minutes autour de la langue française, de ses pièges et de ses règles. Les enfants ont découvert à travers quelques jeux éducatifs, sur une quinzaine d'ordinateur, les bizarreries de la langue française. Cette séance a donc été l'occasion pour les élèves de tester leurs connaissances, mais aussi de participer à un grand concours national : les 400 meilleurs scores seront reçus au Sénat fin juin pour y être récompensés ! Chacun des écoliers s'est vu offrir un petit livret ''50 trucs et astuces" ainsi qu'un petit carnet pour continuer le travail après la visite ! Une opération prise en charge financièrement par la commune (2200 euros). ■

Sécurité renforcée autour des écoles

Installation d'un abribus devant l'école Gustave Roghi :
Mise en place de barrières sur les trottoirs au carrefour près de l'établissement Sainte Agnès et du collège Victor Hugo :
Mise en place de barrières pour sécuriser l'accès au passage pour piétons devant l'école maternelle la Clé des Chants, et faciliter la descente du bus scolaire :

Service minimum d'accueil

Conformément à la loi du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire en cas de grève des enseignants, la commune a mis en place ce dispositif lors des deux dernières journées de grève. L'encadrement des élèves des enseignants grévistes était assuré par du personnel municipal non gréviste (afin de respecter le taux d'encadrement d'un adulte pour 15 enfants imposé par le Ministère de l'Education Nationale). Aucun enfant ne s'est présenté au service d'accueil lors de la grève du 29 janvier 2009, et lors de celle du 19 mars, nous avons accueilli un seul enfant pour l'ensemble de la commune. ■

PARTENARIAT AVEC LES EAUX DE VOLVIC
L'ASM à la rencontre des scolaires

Les élèves de CM1 B et de CE2 de Roghi ont visité l'usine des eaux, un Nigérian est venu à l'école pour leur parler du problème de l'eau dans son pays , et ils ont pu écouter les conseils d'un nutritionniste.
Point culminant : la séance d'initiation au rugby avec l'ASM en présence de deux joueurs de la fameuse équipe : Gonzalo Canale et Fabien Alexandre qui se sont très gentiment prêtés à une séance d'autographes.

Les collégiens de St Agnès au match ASM /Bayonne le 31 janvier (sortie proposée par le Conseil Général)

Centre de Loisirs « Les Ecureuils »

A chaque vacance, des activités variées, manuelles et sportives sont proposées aux enfants.
En février : sortie à la journée au Kiddyclub (structure de jeux gonflables). Initiation sur 3 après-midis au maquettisme pour les plus grands. Rencontre avec un intervenant de chants et musiques africaines. Sorties patins à glace et bowling.
A Pâques : toute l'équipe d'animation a concocté un programme riche en animations variées qui ont fait la joie des enfants : activités manuelles, sport, atelier terre, pâtisserie, etc…Sorties tir à l'arc ou équitation, journée au Pal, ferme à Jozerand et piscine à Chamalières.
Aux prochaines vacances d'été : le Centre de Loisirs sera ouvert du 3 juillet au 31 juillet. Un programme diversifié et attractif vous sera proposé. Il sera à retirer à partir du mois de Mai, au centre de loisirs ou en mairie. Les inscriptions se feront dès fin mai. Attention : le nombre de places est limité.

N'hésitez pas à contacter Nadine : 04 73 33 57 40 ou 04 73 33 84 45 ou Corinne : 04 73 33 63 09

APPEL À VOLONTAIRES !

La Municipalité recherche des bénévoles pour sécuriser la traversée des enfants sortant des écoles de Volvic et de Moulet-Marcenat. Compte tenu du nombre d'écoles et d'enfants concernés : Ecole Roghi, Ecole maternelle la Clé des Chants, Ecole de Moulet-Marcenat, Collège Victor Hugo, Institution Ste Agnès, cette mesure permettra d'augmenter la sécurité de nos enfants, les agents municipaux ne pouvant assurer toutes les sorties d'école en même temps. Les volontaires seront formées par les agents municipaux. Les éléments de sécurité (gilets réfléchissants) seront fournis par la commune qui prendra en charge l'organisation et les responsabilités de l'opération.

Pour faire acte de candidature, contactez la mairie :

- Par mail (mairie@ville-volvic.fr) en précisant l'objet : « sécurisation de la sortie des écoles ».
- Par téléphone 04 73 33 50 38, en demandant la police municipale.

Une saison de champions à l'école ROGHI

Les classes de l'école Roghi ont participé à de nombreuses rencontres et évènements cette année. Sur le plan sportif : épreuves d'athlétisme à Clermont, rencontre départementale des jeux d'opposition, démonstration de lutte féminine par la championne du monde Audrey Priéto, rencontres Usep, journée golf…Sur le plan culturel : maison de l'innovation, exposition au musée Lecoq, visite de la cathédrale de Clermont et de Notre Dame du Port, de la Cité des Sciences, du château de Versailles, Moulin Richard de Bas.
Les élèves profitent également de la programmation du centre culturel grâce à laquelle C. Moncelet est venu à leur rencontre pour présenter ses Insolivres. Les enfants ont pu également dialoguer avec la troupe des Souffleurs de Verre après avoir assisté à la représentation du spectacle Gulliver.
Un moment fort : le projet pédagogique avec l'école de musique a fait participer plusieurs classes au spectacle « à propos d'animaux » le 27 mars. Le public venu nombreux, les enfants motivés et heureux, les musiciens et professeurs…tout a contribué à la réussite de cette soirée !

A.R.J.

L'Association de l'agglomération Riomoise pour la Jeunesse, en collaboration avec la municipalité, travaille à la mise en place de deux projets pour les jeunes :

- Réalisation et gestion d'un nouveau skate park

- Organisation d'un mini-festival "ARJ TOUR" à Volvic en partenariat avec le comité de jumelage pour l'accueil d'un groupe de musique de Unterschneidhiem.

Nous avons besoin de jeunes pour animer ces deux projets qui ont déjà été lancés avec quelques uns. Amis bikers, skateboarders, roller et trottinettes man, ainsi que passionnés de musique, showmen, groupies en tous genres, éclairagistes, amateurs de gros sons, nous vous invitons à venir nous rejoindre !

Contactez Xavier dit "the boss" les lundis de 16h00 à 19h00, les mercredis de 13h30 à 18h30 ou les vendredis soirs de 16h00 à 22h00 au local des Riaumes ou en téléphonant au 04.73.33.59.17 aux mêmes horaires

EN BREF

>> Portes ouvertes à l'Ensemble Scolaire Sainte Agnès. Samedi 14 mars 2009, accueil des familles par une équipe pédagogique dynamique.
Rappelons que Sainte-Agnès regroupe une école primaire et un collège. Pour les plus petits, la garderie accueille les élèves à partir de 7h et jusqu'à 18h30, pour les plus grands, une étude du soir, gratuite, est prévue jusqu'à 18h.
Le collège propose une aide aux devoirs assurée par des enseignants, et des cours de soutien et d'approfondissement inclus systématiquement dans l'emploi du temps des classes. Pour tout renseignement ou inscription, appelez le 04 73 33 51 68.
Le chef d'établissement, Mme Sonia Corriger Bompard et la directrice de l'Ecole Primaire, Mme Nadine Richard reçoivent sur rendez-vous.

Cross Départemental de l'USEP le 25 mars :

33ème édition sur le site des Eaux de Volvic :

Remise des récompenses Usep

Cérémonies patriotiques

Notre maire, est très attaché aux cérémonies patriotiques. C'est avec émotion qu'il rend hommage aux victimes civiles et miliaires des conflits passés. En ancien instituteur, il aime aussi expliquer, transmettre la mémoire et l'histoire avec simplicité et objectivité.

La commémoration du 1er mars 1944 fut une belle cérémonie, comme on n'en avait pas vu depuis longtemps à Volvic. Alain Néri, vice président de l'Assemblée Nationale, Michèle André Sénatrice, René Souchon Président du Conseil Régional d'Auvergne, Pierrette Daffix Rey vice Présidente du Conseil Général représentant le Président M. Gouttebel, plusieurs conseillers généraux et de nombreux maires avaient répondu à l'invitation du maire de Volvic

Le 8 mai, le discours fut prononcé dans le musée où avaient été exposées des cartes postales de la période 1939 – 1945. En 3 jours cette exposition réalisée par le Cercle Cartophile Riomois a reçu plus de 350 visiteurs et a joué les prolongations pour être vue par les groupes scolaires. ■

Humour tendresse et dérision barbotent ensemble dans ce drôle de ballet burlesque en peignoir. Une vision désopilante du thermalisme où résonne l'univers de Jacques Tati.

Lancement de saison 2009-2010 au centre culturel

Rendez-vous le 26 septembre, pour une soirée pleine de surprises, et enfin un lancement « officiel » de saison au centre culturel de Volvic. Au cours de cette soirée qui débutera à 19h30, vous découvrirez, dans une ambiance festive, le programme d'octobre à juin. Présentation de la saison par la compagnie Les Donneurs de Sérénades, des places gratuites à gagner, un spectacle de théâtre burlesque haut en couleurs « Eaux les Bains » (20h30), et un p'tit bal arrosé (22h30) pour finir la soirée ! Et tout ça, gratuitement !
Rejoignez-nous nombreux. Les programmes et abonnements seront donc disponibles à partir du 26 septembre ! ■

22h30 Bal populaire

Pour la France qui ne se couche pas !

Gabriel de Richaud et sa troupe Les Donneurs de Sérénades sont en résidence association à Volvic pour 3 ans. Gabriel, en collaboration avec L. Castanié, adjointe à la culture est en charge de la programmation du centre culturel. Il est musicien guitariste (conservatoire de Strasbourg), fondamentalement écrivain et scénariste. Les Donneurs de Sérénades, troupe pluridisciplinaire, produisent également des spectacles pour la ville de Volvic, et c'est donc un nouvel élan qui sera donné avec eux au centre culturel. La programmation sera diversifiée, festive et tentera d'établir un lien nouveau et durable entre les volvicois, les spectateurs de tous horizons et les artistes. Les spectacles seront artistiquement exigeants, et adaptés à tout public : jeunes et moins jeunes. Nous montrerons qu'il n'y a pas de contradiction entre un discours poétique et l'amusement d'un texte, entre l'émotion et le rire, entre la profondeur de l'âme et le comique qui peut s'en dégager. Les hommes sont tout à la fois sombres et joyeux, ignobles et touchants… Ce sont d'eux dont parle le spectacle vivant. Comme le disait Roland Barthes : « Penser ou se divertir ? – Mais les deux bien entendu ! » ■

GALLINA LA LUPA

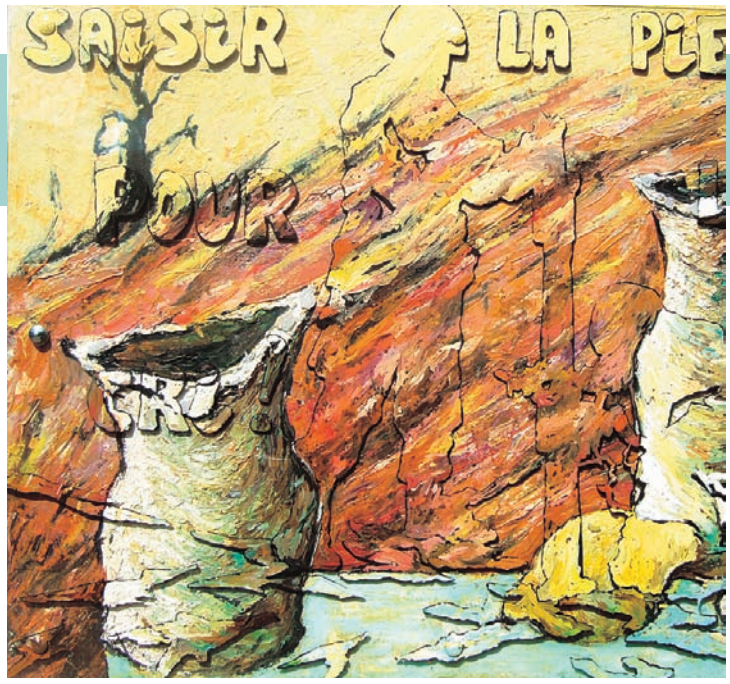

Ouverture du musée depuis le 25 Avril

Pour une nouvelle saison riche en événements culturels.

Lionel Balard réinvestit le musée M.Sahut pour y présenter un ensemble de productions graphiques, picturales, et sculpturales. Un regard sur les contradictions de nos sociétés modernes où le tableau devient un objet pictural réel… Une manière de faire le bilan de 20 ans de regards portés sur autrui et sa propre vie d'artiste…

TEMPS FORTS AU MUSÉE :

- **27 juin et 3 octobre**
  - **17h – conférence « Bonnard, Morandi, Segal et les autres. Pour un autre regard sur l'art contemporain ».**
  - **18h - « Chemins croisés »** - Mise en musique et représentation déambulatoire par les Donneurs de Sérénade.

Ouverture : du mercredi au dimanche de 14h à 18h - 04.73.33.57.33 E-mail : musee@ville-volvic.fr

Ne réveillez pas l'homme qui dort

Un film muet tourné dans les rues de Volvic, plein de suspens, accompagné de musique au saxophone et à la guitare. Surprenant. Une première « saison » avait été présentée à la nuit des musées 2008. Les Donneurs de Sérénade ont projeté la saison 2 au centre culturel en février. La suite de la série a été présenté au Musée M. Sahut le 16 mai pour plusieurs représentations déambulatoires dans le cadre de la nuit des musées.

FESTIVAL DE COURT METRAGE A VOLVIC

Projection de films dans la cadre du festival de court métrage de Clermont-Ferrand. Une chance pour les écoliers qui ont pu profiter d'un après-midi de projection au Centre Culturel de Volvic

La Milca en concert

au centre culturel à Volvic, le 10 janvier dernier

Chanson-rock, textes bien écrits, subtils et émouvants et orchestration énergique teintée de cuivre et d'accordéon. Un groupe qui a su jouer et faire jouer un public, enchanté de sa soirée.

Soirée Nocturnes de Mozart

13 mars dernier : concert organisé par l'association Volvic Enharmonie et l'Ecole Municipale de Musique de Volvic. Les talents se sont exprimés autour des œuvres de Mozart. Les choristes de « Canta Peïra » et de « La Lyre Pérignatoise » (chorale invitée), dirigés respectivement par Lilian Carcenac et Peggy Lacroix, y ont mis tout leur « chœur ». Rendons hommage aux professeurs de l'école de musique : Claire-Soizick Pourchasse, Marie-Laure Larrat, Marc Venturini et Jean François Degroote, qui une fois de plus, avec beaucoup de gentillesse ont accompagnés tous les choristes.
Ces professeurs ont offert au public un échantillon de leur talent de musiciens lors d'une prestation particulière, mais aussi en tant que professeurs avec des élèves venus courageusement interpréter des œuvres au piano sur la scène du centre culturel ! La Canta Peïra, Patrice Ledieu, Directeur de l'école et les membres de Volvic Enharmonie adressent toutes leurs félicitations et leurs encouragements à Mathilde Bordes, Charlaine Bourgougnon, Aurore Nicolas, Hélène Scheer et Nicolas Tridemy, qui ont accepté de «se produire en spectacle».
Une telle soirée ne pouvait se terminer sans un verre de l'amitié et un buffet, préparés par ceux que l'on pourrait appeler des travailleurs de l'ombre, membres du C.A de Volvic Enharmonie. Enfin, les organisateurs de cette soirée tiennent à remercier la Municipalité et les personnels municipaux de leur concours.

Volvic, site clunisien

En janvier 2009, la commune de Volvic rejoint la Fédération des Sites Clunisiens, grand itinéraire culturel du conseil de l'Europe.

Une reconnaissance nationale et européenne à notre commune, cité de la pierre et de l'eau, qui bénéficie d'un patrimoine historique et naturel.
Lors d'une rencontre préalable avec M. VOROS, directeur de la Fédération, Mlle Mélanie GARZILIA, chargée de mission Cluny 2010, et Mme LAURENT, secrétaire de la Fédération, M. Mohand HAMOUMOU a pu partager sa perception des enjeux touristiques, culturels, économiques et humains d'une telle adhésion.
Un peu d'histoire : en l'an 680, Avit II, successeur de l'évêque St Priest, fonde un monastère de 20 moines bénédictins à Volvic situé prés de l'église St Priest. En 1095, l'abbaye de Volvic est rattachée à l'abbaye de Mozac. Volvic devient alors prieur de Mozac placé sous la mouvance de Cluny.

« CLUNY 2010 » en 2009 – 2010 la Fédération des Sites Clunisiens fêtera l'anniversaire de onze siècles d'histoire clunisienne. Rendez-vous est donné pour un programme de festivités des communes adhérentes pour dynamiser un tourisme innovant et durable avec des retombées économiques, sociales et humaines sur les sites clunisiens.

Trail de Vulcain
Trail de Vénus Un franc succès

634 participants, hommes et femmes passionnés de grands espaces, ont parcouru des circuits de 58 km, 35 km, 12 km, dans la Chaîne des Puys et le Parc des Volcans d'Auvergne. Dans une boucle partant de Volvic, les "traileurs" ont, entre autres, enchainé le Grand Sarcoui et le Puy des Goules. Avec, comme point d'orgue, le Puy de Dôme, qui culmine à 1.464m. Tous ont alors pu profiter de panoramas splendides à la faveur d'un ciel plutôt dégagé. L'ACFA, organisatrice de l'évènement, a accueilli des sportifs de 73 départements différents, et de quelques pays européens (Belgique, Espagne, Suisse…).

Basket

La labellisation des écoles de Minibasket est née de la volonté de la Fédération (FFBB) de promouvoir une démarche de qualité dans les clubs qui accueillent les très jeunes pratiquants. Elle impose certaines règles de fonctionnement qui permettent de garantir un bon accueil de l'enfant et une bonne formation. Rares sont les clubs de la région à bénéficier de ce label de la fédération. Le club Mozac Volvic Basket (MVB) a engagé le processus de labellisation.
Ce sera donc une récompense pour toutes les personnes qui œuvrent au sein du club. Prochains rdv : week-end entier dédié au basket les 2 et 3 Mai , tournoi sénior le 8 mai de 9h à 20h. Animations, buvette, restauration rapide sur place le tout dans un esprit convivial et sportif. Entrée libre.

Monsieur carnaval

Samedi 28 février, dans les villages et les rues du Bourg, un cortège très joyeux accompagnait Monsieur Carnaval. L'association Eaux Vives souhaitant renouer avec les traditions d'antan, faisait revivre, le temps de quelques heures, cette belle fête du Carnaval. Remerciements à Guy Le HEN, organisateur et animateur de cette fête, et réalisateur personnel du fameux « Monsieur Carnaval » qui fut installé sur son bucher à Egaules. Boissons chaudes, bugnes, crêpes, bonbons et roses des sables, ont fait le plaisir des nombreuses personnes venues assister à l'embrasement, à la tombée de la nuit, comme le veut la coutume. Rendez-vous l'année prochaine !

Brevet européen des premiers secours

Le groupement de parents d'élèves de l'Ecole de Moulet-Marcenat, sous l'impulsion de Monsieur Serge Faure a organisé une formation aux gestes de secourisme en février dernier, avec la participation de la Croix-Rouge. Les participants au stage étaient encadrés par M.Gilles Corbet. Le coût de cette formation (60 euros par participant), a été pris en charge pour moitié par les stagiaires, et pour l'autre moitié par la commune. Bravo à tous les participants qui ont été reçus. Diplômes remis en présence des élus de Moulet Marcenat (JP. Peyrin, G. Brunel, V. De Pinho, L. Dupont), et du directeur de l'école, M. Sérange.

EN BREF

>> **Subventions aux associations.** La municipalité continue à soutenir fortement les associations malgré des recettes en baisse. Pour l'allocation de ces subventions, et à la demande du maire, j'ai constitué un groupe qui a étudié en détail chaque dossier d'association. Nous avons retenus des critères objectifs (adhérents volvicois, résultats, participation à l'animation, qualification des formateurs, mise à disposition des locaux…), puis nous avons reçu chaque association afin de leur expliquer le montant accordé et entendre leurs demandes. Chacune a apprécié je crois cette volonté de transparence et je les remercie de leur collaboration. *Laurent Thévenot, Conseiller délégué aux associations.*

FORUM DES ASSOCIATION : RENDEZ-VOUS LE 6 SEPTEMBRE 2009 !

Deuxième forum des associations à Volvic. L'an dernier le public était venu nombreux, nous avons accueilli plus d'un millier de personnes, pour se renseigner, s'inscrire aux activités ou simplement passer un bon moment de divertissement. Chaque association réfléchit déjà à comment vous divertir et vous séduire lors de cette journée de fête à ne pas manquer !

Groupe international Victor

Le groupe des amateurs internationaux de radio s'est réuni pour sa 28ème assemblée générale à Volvic. Les adhérents amateurs de radios, venus des quatre coins de la France ont procédé au renouvellement du conseil d'administration et de leur bureau. Les membres sortant ont été réélus à l'unanimité ce qui prouve l'efficacité et l'amitié qui règne au sein de ce groupe. La journée a été clôturée par un vin d'honneur en présence de L. Thévenot, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Le Groupe Victor sera heureux d'accompagner, comme chaque année, les manifestations Volvicoises et la journée de lutte contre la Mucoviscidose.

Volvic Divers

Bienvenue à…

Entreprise Bruno BERNARDI

Qui s'installe **10, rue de la Mamout à VOLVIC. 04.73.33.52.38 / 06.04.08.89.65**
Travaux de décoration d'intérieur (Enduits décoratifs, revêtements sols et murs, papier peint peinture, faïence).

Julie RAFFIER, Photographe

Qui propose maintenant plusieurs formules pour votre mariage, communions, baptêmes, familles…- **06.23.38.46.37**

Christophe MONTABRUT

Conseiller et installateur en énergies renouvelables
Sur la commune de Volvic - **06.72.71.06.67**

Maison de Jonathan

Vous accompagnez un proche hospitalisé à Saint-Etienne et vous cherchez un hébergement, la Maison de Jonathan vous accueille toute l'année pour un prix modique.
Rens. 04.77.92.42.43

État civil

Arrêté au 08 / 06 / 2009 pour publication

Quelques déclarations de naissances ou de transcriptions de décès effectuées dans des communes extérieures ont pu ne pas être transmises en Mairie.

NAISSANCES

08 / 10 / 08	Charlotte Caroline VIEIRA
10 / 10 / 08	Loris Jules Tom MARTIN
10 / 10 / 08	Mathis Quentin KAUFFMANN
16 / 10 / 08	Maéna Grace MARTINS
25 / 10 / 08	Mazarine Reine MALICKI
04 / 11 / 08	Louis Carlos Félix GARCIA
05 / 11 / 08	Timoté Baptiste Valentin SERRE
10 / 11 / 08	Elif IRMAK
24 / 11 / 08	Killian BADIOU
28 / 11 / 08	Yanis Gabriel CASAGRANDE
07 / 12 / 08	Marguerite Lana CONTREBAS
13 / 12 / 08	Cholé Angéle RONGIER - - MARTIN
31 / 12 / 08	Melvyn Corentin PERESINI
10 / 01 / 09	Clarisse POUVEREAU
22 / 01 / 09	Leelou MARTIN
24 / 01 / 09	Esma Döne KOCKAN
24 / 01 / 09	Sarah Marie-Paule Claudette PUVINEL
06 / 02 / 09	Calie POUGHEON
14 / 02 / 09	Enes KÜçÜKKÖSE
09 / 03 / 09	Amaury Louis Cyprien LAHONDES
08 / 04 / 09	Eva DE FELICE
28 / 04 / 09	Lina DA CUNHA
04 / 05 / 09	Calie Baya COUCHARD
09 / 05 / 09	Léa Marie Christelle DIAS
13 / 05 / 09	Agathe Anne Marie CAPLIEZ
21 / 05 / 09	Marian Alan Marius POUZIER
22 / 05 / 09	Ilan MOULINAT
22 / 05 / 09	Maë DE BARROS
25 / 05 / 09	Enzo Nathan LANEURIT
29 / 05 / 09	Léo Thibaut José VAYRE

MARIAGES

08 / 10 / 08	Charlotte LOPES et Michaël Jacques Robert AURIAU
08 / 11 / 08	Christine JOBERT-FAURE et Philippe Raymond François SCHMITT
17 / 04 / 09	Christophe Robert Gérard BRODA et Fabienne Martine MICHEL
16 / 05 / 09	Arnaud Roger DURAN et Caroline Jeanne Clémentine ROUFFET
30 / 05 / 09	Laurent Maxime TRIDEMY et Christiane Claire ZELUS
06 / 06 / 09	Daniel MOREIRA et Patricia COELHO

DÉCÉS

07 / 10 / 08	Jean André Marcel ANTUNES
20 / 10 / 08	Huguette Céline COMMERCON veuve RIGAUDIE
03 / 11 / 08	André Camille SAUCIER
14 / 12 / 08	Guy Bernard ANGELY
19 / 12 / 08	Laurinda Maria DOS SANTOS veuve SOARES
24 / 12 / 08	Renée Jeanne Marcelle PANIN veuve ANGENEAU
03 / 01 / 09	Suzanne Henriette MILLESCAMPS
03 / 02 / 09	Marie Antoinette Jeanne RONDY veuve AMBLARD
07 / 02 / 09	Roland CHATELARD
08 / 02 / 09	Christian Roméo Louis SANDRIN
14 / 02 / 09	Simone Marie-Louise WARAMBOURG veuve MACHEBOEUF
16 / 02 / 09	Marcelle Raymonde Lucienne ROBLIN veuve CHOPINEAU
16 / 02 / 09	Clément Henri Dominique BOUDEAU
09 / 03 / 09	Germaine Jeanne Baptistine TOURRET veuve BOUCHON
15 / 03 / 09	Robert Marius Jean MARTIN
16 / 03 / 09	Maria Luisa FERNANDES DOS SANTOS épouse DE CASTRO MARQUES
22 / 03 / 09	Juliette Jeanne Marie Léonce MAZAYE
26 / 03 / 09	Marie FONTANIVE veuve MATHIEU
26 / 03 / 09	Aimé Michel VILLEDIEU

Nécrologie

Christian SANDRIN

Christian SANDRIN n'est plus. C'était un grand peintre qui a exercé jusqu' à Noël 2008. Décédé à son domicile le 8 février 2009, de la peinture, il disait : « peindre, c'est aller au-dedans des choses, en extraire ce qui est caché, le meilleur de nous-mêmes. Né à Nice (Alpes Maritimes), le 25/09/1918, il se marie avec Andrée MAINFERME, en avril 1943 à Volvic, son lieu de résidence depuis (sauf pendant la guerre). Passionné de dessin et de peinture, il est diplômé de l'École Nationale Supérieur des Arts Décoratifs de Paris, en 1937. Appelé sous les drapeaux en 1938 au 25ème Régiment des Tirailleurs Algériens à Sarrebourg (Moselle), il est agent de transmissions et sera décoré de la Croix de Guerre avec palme. Prisonnier de guerre le 19 mai 1940, il est interné en Sibérie puis rapatrié sanitaire en février 1942. Il sera réformé en 1944. De 1943 à 1945, il est gardien des musées nationaux, replié à Saint-Flour où nait son fils Didier. Dans cette région, il secourt les maquisards en retraite du Mont Mouchet et de Ruynes. Il enseignera le dessin d'art dans les Collèges de Riom, Clermont-Ferrand (1949-61) et à l'École d'Architecture de Volvic (1945-54). Il participera à de nombreuses expositions en France et à l'étranger. Il obtiendra des prix en Auvergne (dont celui des Volcans), mais aussi à Paris, aux U.S.A. Des œuvres très nombreuses (peut-être un millier) sont disséminées dans des collections privées françaises, étrangères et dans des musées. Dès 1962, il se consacre entièrement au dessin et à la peinture dans son atelier. En 2002, une exposition rétrospective de ses œuvres est présentée au musée Marcel Sahut à Volvic.
La Commune de Volvic présente à sa famille ses très sincères condoléances.

Aimé VILLEDIEU

Avec La disparition d'Aimé Villedieu une page d'histoire de la ville de Volvic se tourne.
Né en 1909, il affectionne particulièrement la pierre de Volvic. Il fera « ses armes » de tailleur de pierre à l'école d'architecture de Volvic ; il est aussi autodidacte. En compagnie de ses frères, il créera son entreprise puis la gérera avec son fils. Il est élu après la Libération au conseil municipal. En 1947, il est nommé adjoint supplémentaire puis 1er adjoint en 1958 pour succéder à Monsieur Bertrand jusqu'en 1971. En 1967, il assurera l'intérim au décès du maire Champleboux. Il est un grand défenseur des causes publiques, notamment de l'école, et en 1957 recevra la médaille pour services rendus à l'EN. En 1958, il est fait Chevalier des Palmes Académiques. Titulaire de la médaille d'honneur départementale et communale, il laissera l'image d'un homme disponible, discret et modeste.
La Commune de Volvic présente à sa famille ses très sincères condoléances.

Du 15 juin au 15 juillet

■ **Période de réinscription et de pré-inscription** des élèves de l'école de musique. Dossiers à retirer à l'école ou en mairie.

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

■ **Forum généalogie**- Argha, Allier Généalogie, CGHAV – Complexe sportif – entrée libre – 9h à 18h. Des territoires, des hommes, des racines.

Dimanche 5 juillet

■ **Rando pedestre** – au profit d'Amnesty International. Départs de Crouzol entre 9h et 11h – 9 et 15 kms – familial. 8€ avec buffet campagnard à l'arrivée. Rens. : 04 73 38 38 23

■ **Volvic en glisse** – pour rouler librement dans les rues de Volvic – venez en rollers, trottinettes, skate-board, vélos…- organisé par ARJ et Club Vélo Aventure – de 9h à 12h –gratuitRDV devant l'entrée du stade Michel Champleboux

Mardi 7 juillet

■ **Séance cinéma** – HORTON (dessins animés) – centre culturel – 15h – entrée gratuite limitée à 200 places

Mardi 7 juillet et dimanche 8 juillet

■ **Cirque Louis ZAVATTA** – face au complexe sportif

Jeudi 9 juillet

■ **Soirée Musicale et Dansante** avec l'orchestre Michel CHEVARIN – 20h30 à 23h – camping

■ **Balade en ville** – découverte du patrimoine et de la vie des Volvicois au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Rendez-vous à l'office de tourisme à 15 h - gratuit

Lundi 13 juillet

■ **Concours Vélos Fleuris** organisée par l'Association Eaux Vives - inscriptions 16h - défilé 17h - remise des prix 18h30 - complexe sportif.

■ **Feu d'artifice et show lumières dansant** - à partir de 22h. Retraite aux flambeaux dans Volvic – départ des services techniques, avec la Batterie Fanfare de Chapdes Beaufort - 23h lancement du feu d'artifice – 23h30 show lumière avec la chanteuse Hafeda - face au complexe sportif.

■ **Paella Géante** organisée par l'Association Eaux Vives -19 heures au complexe sportif - 12 € avec fromage et dessert (apéritif et café offerts). Réservations conseillées à l'Office du Tourisme les 27 et 29 juin et les 1er, 3, 6, 8 et 10 juillet 2009 de 10h à 12h, ou à la boulangerie Nury. (Rens. 06 65 44 51 54 / 04 73 33 56 41)

Mardi 14 juillet 2009 :

■ **Cérémonie commémorative** avec la Batterie Fanfare de Chapdes Beaufort - revue de corps place de la mairie – arbre de la Liberté – place du Bicentenaire- 10 h.

■ **Spectacle Turc** – 40 artistes du groupe de KONYA (Turquie) dans le cadre du Festival de folklore de Gannat, avec l'association CAPPADOCE – face au complexe sportif (gratuit) – programme à partir de 11h avec spécialités culinaires turques.

Mercredi 15 juillet

■ **Concours de pétanque** organisé par Pétanque CROUZOL-VOLVIC – prix de la ville de Volvic – 10h à 20h - face au complexe sportif

Jeudi 16 juillet

■ **Animation « Le Tour du Monde des Jeux »** - 16h à 19h – camping – entrée libre

Dimanche 19 juillet :

■ **La randonnée de Volcaline** environ 25km (chanat – St.Ours – Lemptegy – Chanat). Ravitaillement prévu mais les participants doivent amener leur pique-nique. Départ à 8h30 depuis le terrain de sport de Chanat la Mouteyre –organisée par l'office de tourisme - Inscription 5€.

■ **Marché à la ferme** – vente et découvert de produits fermiers et artisanaux - 10h à 19h à la Cave Gaudet route de Châtel-Guyon à Volvic - Rens. : CIVAN Auvergne 04 73 61 94 04.

Jeudi 23 juillet

■ **Balade en ville** – découverte du patrimoine et de la vie des Volvicois au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Rendez-vous devant l'office de tourisme à 15 h - gratuit

Vendredi 24 juillet

■ **Balade à la torche**. Circuit pédestre accompagné dans le bourg de la Cité de la Pierre et de l'Eau. Rendez vous devant l'office de tourisme à 21h. Se munir d'une lampe – organisé par l'office de tourisme - Gratuit.

■ **ARJ Tour** - Concert gratuit plein air (18h à 23h) No Mas – rock, Maco & Co – reggae et chants pop-rock. Plaine de jeux ou centre culturel en cas d'intempéries. En partenariat avec le comité de jumelage. Buvette. Rens. 04 73 33 59 17

Samedi 25 juillet et dimanche 26 juillet

■ **Exposition « les us et coutumes de la vie turque »**, dans le cadre de la fête de la Turquie – centre culturel – de 10h à 18h – gratuit – par l'association CAPPADOCE.

Jeudi 6 août

■ **Balade en ville**. Découverte du Patrimoine et de la vie des Volvicois au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle Rendez vous devant l'office de tourisme à 15h – organisé par l'office de tourisme - Gratuit.

■ **Soirée Chocolat** – camping de Volvic – 20h – entrée libre.

Mercredi 12 août

■ **Soirée Musicale et Dansante** par l'orchestre Michel CHEVARIN – camping de Volvic – 20h30 à 23h – entrée libre

Dimanche 16 août

■ **Animation « le tour du monde des jeux »** - camping de Volvic – 16h à 19h – entrée libre

Jeudi 20 août

■ **Conférence « La Passionnante Histoire des Volcans d'Auvergne »** par Frédéric LECUYER – 20h – camping de Volvic – entrée Libre

Vendredi 21 août

■ **Balade à la torche**. Circuit pédestre accompagné dans le bourg de la Cité de la Pierre et de l'Eau. Rendez vous devant l'office de tourisme à 21h. Se munir d'une lampe – organisé par l'office de tourisme – Gratuit

Dimanche 23 août

■ **Randonnée « sur la route de St Jacques »** environ 15 km (Mozac - Volvic - Chateaugay). Ravitaillement prévu mais les participants doivent amener leur pique nique. Départ à 8h30 depuis l'abbaye de Mozac. Inscription 5€.

Mercredi 26 août

■ **Vidéo projection avec débat « Cluny en Europe »** par Nicole LAURENT – Camping de Volvic – 20h – entrée libre

Jeudi 27 août :

■ **Balade en ville**. Découverte du Patrimoine et de la vie des Volvicois au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle Rendez vous devant l'office de tourisme à 15h – organisé par l'office de tourisme - Gratuit.

■ **Séance cinéma** – La nuit au Musée – centre culturel – 15h – entrée gratuit limitée à 200 places

Vendredi 28 août

■ **Concert Jazz SambaNill** - programmation Jazz à Riom - 20h30 parvis de l'église

Samedi 29 août

■ **Concours de pétanque** à 14 h en doublette – 4 parties – inscriptions sur place – terrain de pétanque Moulet-Marcenat - ouvert à tous

■ **Apéro Jazz** - programmation Jazz à Riom - 11h/13h parvis de l'église

Lundi 31 août

■ **Collecte de sang organisée par l'E.F.S.** - complexe sportif – 16h30 à 19h

Mercredi 2 septembre 2009

■ **Cérémonie commémorative** – avec la Batterie Fanfare de Chapdes Beaufort - arbre de la Liberté – Hôtel du Commerce – 18h30

Vendredi 4 septembre

■ **Conférence sur l'informatique** – animée par Roger Thévenet - organisée office de tourisme - 20h – centre culturel – entrée libre – tout public

■ **Chants Grégoriens** par le Chœur Grégorien de la Cathédrale de Clermont-Ferrand sur le thème du Bonheur organisés par l'Association Eaux Vives, 20 h - l'église Saint-Priest de Volvic. Gratuit. (Rens. : 04 73 33 57 00 ou 06 85 42 34 59)

Dimanche 6 septembre

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS** – complexe sportif 10h-18h – entrée libre

Jeudi 17 septembre

■ **Réunion d'information** sur les métiers d'assistant maternel et assistant familial organisée par le Conseil Général – ouvert à tous – entrée libre. Rens. 04.73.33.50.38

Lundi 21 septembre

■ **Journée du patrimoine**

Mardi 22 septembre

■ **Soirée « du Caféier à la tasse »** par Nicole Laurent – camping de Volvic- 20h – entrée libre.

Samedi 26 Septembre 2009

■ **LANCEMENT DE SAISON DU CENTRE CULTUREL** – à partir de 19h30. Présentation de la programmation 2009-2010. Ouverture des abonnements. Soirée présentée par les Donneurs de Sérénades, avec Spectacle de magie et un Spectacle drôle et poétique « Eaux-Les-Bains » : Compagnie Le KAFTEUR (Strasbourg) qui a fait un tabac à Avignon « humour, tendresse et dérision barbotent ensemble dans ce drôle de ballet burelesque en peignoir. Une vision désopilante du thermalisme où résonne l'univers de Jacques Tati.– 20h30 Soirée gratuite

Samedi 26 septembre et Dimanche 27 septembre

■ **Stages aquarelles « Voyage à travers les ambiances de Whistler »** animés par Laurence SALOMÉ – 2 jours de 14h à 18h sur inscription – 30 €/personne (matériel founri) – musée M. SAHUT – 04 73 33 57 33

EXPOSITIONS

Office de Tourisme

Mercredi 1er juillet au samedi 5 septembre

■ **« Bébé lecteur »** - médiathèque de Volvic –entrée libre

Mercredi 1er juillet au 31 août

■ **Sur « Tournoël »** salle animations du camping de Volvic – entrée libre

Vendredi 3 juillet au mercredi 30 septembre

■ **Photos de Christian NURY « La gastronomie en Auvergne »** - office de tourisme – entrée libre

Jusqu'au 15 Octobre, au musée M. SAHUT

■ **« L'Objet Pictural Réel »** - œuvres graphiques, picturales et sculpturales de Lionel Balard

■ **« Graffitis du château de Tournoël »** - photos de Bernard Pauty.

Vendredi 02 octobre au dimanche 31 octobre

■ **L'art roman en Auvergne** - exposition de photos– Office de tourisme - gratuit

Feu d'artifice et show lumière dansant

Rendez-vous le **13 juillet** pour un spectacle tout en lumière et en musique. A partir de 22h la retraite aux flambeaux, accompagnée de la batterie fanfare de Chapdes Beaufort précèdera le spectacle pyrotechnique, lui-même suivi d'un show lumière dansant animé par la chanteuse Hafeda. En début de soirée l'association Eaux Vives organisera le défilé de vélos fleuris et une paëlla géante au complexe sportif. ■

Du Jazz à Volvic

28 août
Concert des SambaNill à 20h30
Parvis de l'Église

29 août
Apéro Jazz de 11h à 13h
Parvis de l'Église

Lancement de saison 2009-2010

Rendez-vous au centre culturel le **26 septembre** à partir de 19h30 pour une soirée riche en surprises : présentation, théâtre, musique, bal, places à gagner.

Forum des Associations

Rendez-vous le **6 septembre**

Bien d'autres manifestations vous sont proposées tout au long de l'été (balades en ville, balades à la torche, expositions, randonnées...). N'hésitez pas à contacter l'office de tourisme pour tous renseignements : 04 73 33 58 73

VOLVIC